

[314]

LES PREMIÈRES CIVILISATIONS.
LIVRE TROISIÈME
LA CIVILISATION ÉGYPTIENNE

Chapitre 6

Le droit égyptien

Si nous ne connaissons des Juifs que la Bible, et des Égyptiens que leurs lois, telles qu'on les trouve exposées dans les historiens grecs, ces seuls documents permettraient de dire que les premiers sortaient à peine de la barbarie quand les seconds avaient déjà derrière eux un long passé de civilisation. Chez les Juifs, le droit - le droit pénal surtout - est encore empreint des coutumes de temps tout à fait barbares, tandis que le droit égyptien en est entièrement dégagé. Ce n'est pas dans le dernier qu'il faudrait chercher la peine du talion exercée par l'individu ou la famille de l'individu, base de tous les droits primitifs. Le peuple égyptien l'avait abandonnée depuis longtemps. Chez lui la société s'était substituée à l'individu dans la répression des crimes atteignant les particuliers, et toutes les fonctions - réunies dans les mêmes mains par les peuples primitifs - étaient spécialisées étroitement dans la vallée du Nil.

Mais l'Égypte représente cinq mille ans de civilisation, et derrière cette civilisation un passé dont nous ignorons la durée. Lorsque ses institutions furent étudiées par les historiens grecs, Diodore notamment, le monde égyptien était arrivé à l'apogée de son développement : il se trouvait donc, non à un point de départ, mais à un point d'arrivée.

Nous pouvons bien pressentir d'une façon générale, par l'étude comparée des divers peuples, ce que fut la genèse du droit égyptien, mais nous manquons encore de documents pour la décrire. Nous serons donc obligé d'étudier le droit, comme nous avons étudié la religion, c'est-à-dire de ne considérer que les formes ultimes [315] atteintes par les Égyptiens, sans pouvoir insister beaucoup sur les dispositions antérieures qui les ont précédées.

Depuis les Grecs jusqu'à Bossuet, le droit égyptien a fait l'admiration de tous les écrivains. Son influence sur le droit gréco-romain, d'où dérive celui des peuples modernes, a été très grande.

Les Grecs les plus éclairés furent instruits dans les écoles égyptiennes, et tous les anciens auteurs ont montré la trace des institutions égyptiennes dans celles de la Grèce.

« Pythagore, dit Champollion-Figeac, apprit en Égypte tout ce qu'il parvint à savoir. Solon, Thalès de Milet, apprirent, eux aussi, des Égyptiens tout ce qu'ils enseignèrent à la Grèce. Nous connaissons les maîtres égyptiens du divin Platon... On montra à Strabon le collège où Eudoxe et Platon avaient étudié à Héliopolis. »

Les Juifs leur doivent également beaucoup. « De tous les élèves des doctrines égyptiennes, le plus célèbre est Moïse », dit l'auteur que je viens de citer.

Les rares écrivains modernes ayant pénétré dans l'étude du droit égyptien, ont reconnu également son influence sur celle du droit des peuples de l'antiquité. M. Révillout a justement montré combien cette influence domina dans le droit romain.

« Dans la loi des Douzes Tables même, dit cet auteur, ce qui peut rappeler un droit proprement dit est imité de l'Égypte. Le *jus gentium*, le droit des nations, dont les jurisconsultes romains nous parlent sans cesse, l'opposant au droit de leur cité, n'était pas, comme on le croyait, une création de leur esprit, mais un droit vraiment existant. La multitude de documents originaux, d'actes et de textes juridiques, qui nous arrivent à la fois de l'Égypte et de la Chaldée, nous montrent que les deux grands peuples reconnus par les Grecs comme leurs initiateurs, leurs instituteurs, leurs modèles, avaient depuis des milliers d'années créé ce droit. »

On pourrait peut-être trouver, au premier abord, une contradiction entre ce qui précède et ce que nous avons dit dans un autre chapitre de l'impossibilité qui existe généralement pour un peuple d'utiliser les institutions d'un autre. Les institutions ne sont que l'expression du sentiment et des besoins d'une nation, et c'est pour cette raison que celles qui sont excellentes pour les uns ne sont que bien rarement bonnes pour les autres. Il est évident, cependant, que des emprunts partiels peuvent être utiles lors que les peuples qui [316] font ces emprunts sont arrivés à cette phase où de nouveaux besoins nécessitent des institutions nouvelles. En empruntant alors à un autre peuple des institutions en rapport avec ces besoins nouveaux, ils évitent des tâtonnements ; mais les emprunts seront seulement ceux que leur degré de développement comporte. Les Grecs, race civilisée et fine, pouvaient prendre beaucoup aux Égyptiens. Mais les Juifs, qu'auraient-ils bien pu leur emprunter en dehors des

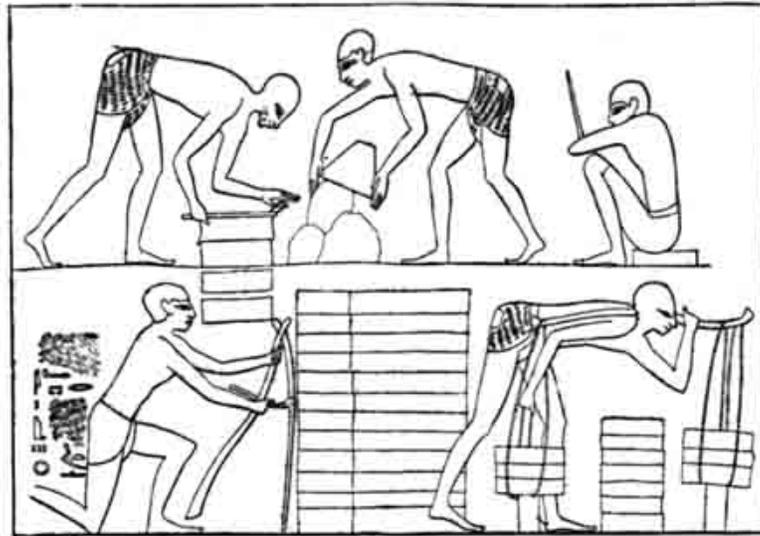


FIG. 180. — FABRICATION DES BRIQUES.

[Fig. 180.](#) Arts et métiers égyptiens, d'après les peintures des tombeaux. Fabrication des briques. D'après Champollion.

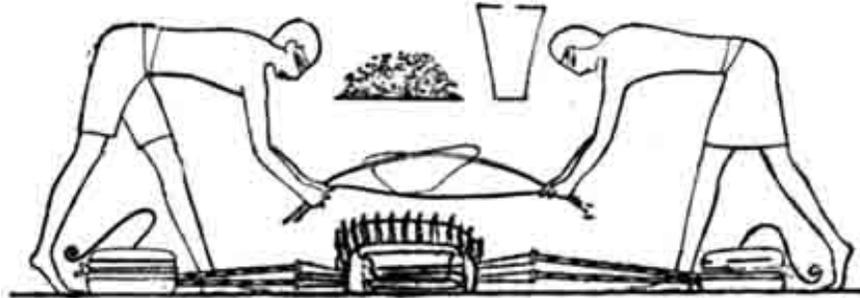


FIG. 181. — FUSION D'UN MÉTAL DANS UN CREUSET.

[Fig. 181.](#) Arts et métiers égyptiens, d'après les peintures des tombeaux. Fusion d'un métal dans un creuset. D'après Champollion.



FIG. 182. — ÉMAILLAGE.

[Fig. 182.](#) Arts et métiers égyptiens, d'après les peintures des tombeaux. Émail-
lage. D'après Champollion.

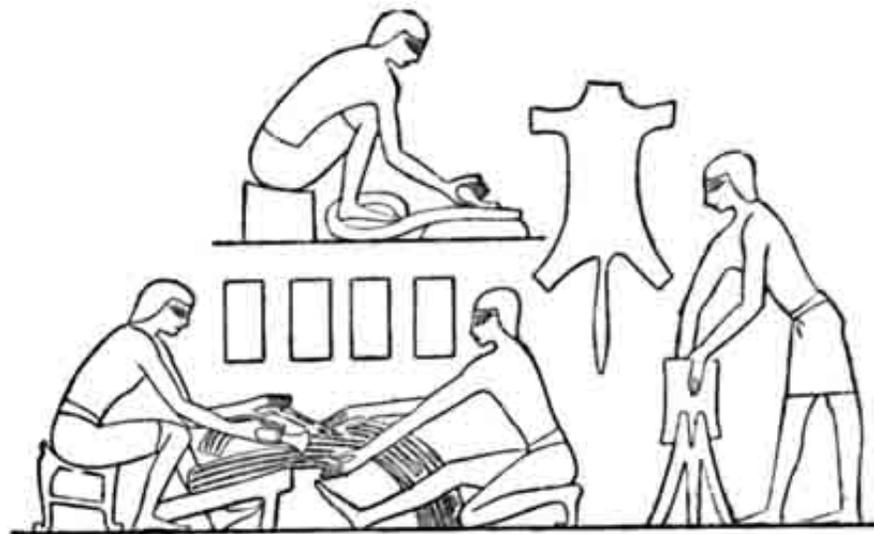
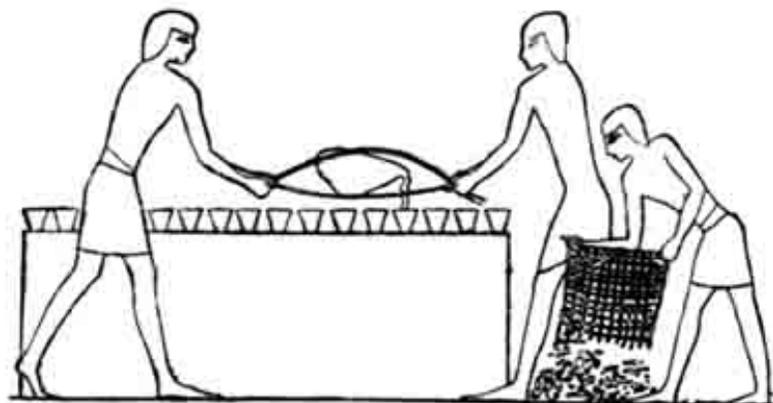


FIG. 183. — TANNAGE DES PEAUX.

[Fig. 183.](#) Arts et métiers égyptiens, d'après les peintures des tombeaux. Tannage des peaux. D'après Champollion.



D'après Champollion.

FIG. 184. — COULAGE DU MÉTAL FONDU DANS DES MOULES.

[Fig. 184.](#) Arts et métiers égyptiens, d'après les peintures des tombeaux. Coulage du métal fondu dans des moules. D'après Champollion.

[317]

produits matériels de leur civilisation ? Moïse, élève des Égyptiens, ne pouvait imposer à ce ramassis d'esclaves, qui formaient alors la population juive, que ce que leur lourde constitution mentale pouvait recevoir. De quelle utilité auraient pu être, pour ces esclaves rendus à la vie nomade et recommençant leur existence barbare, les institutions policées de l'Égypte ? Si Moïse avait pu songer un instant à les imposer, son œuvre serait morte avant lui, et l'histoire n'eût pas conservé son nom.

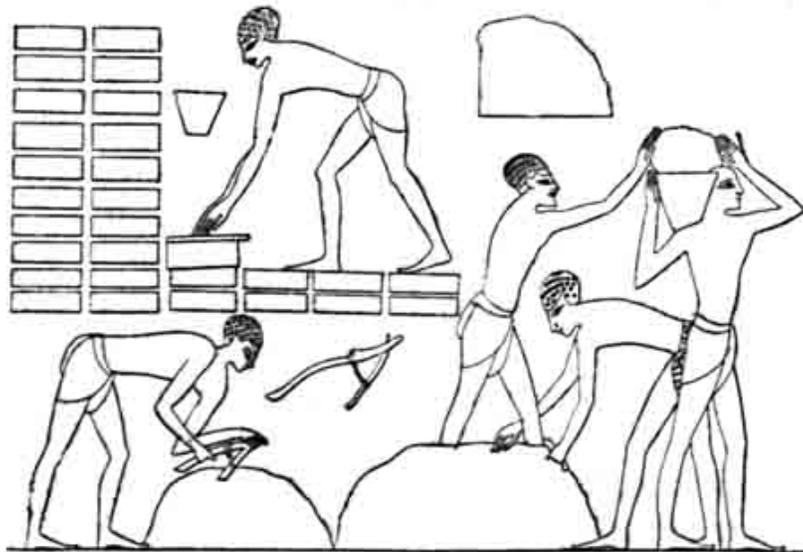


FIG. 185. — TRAVAIL DE L'ARGILE.

[Fig. 185.](#) Arts et métiers égyptiens, d'après les peintures des tombeaux. Travail de l'argile. D'après Champollion.

Nous n'entrerons pas dans tous les détails des lois civiles égyptiennes, mais nous en signalerons les principales dispositions. Tout d'abord, voici, d'après Diodore de Sicile, un résumé du Code criminel égyptien :

« Le parjure était puni de mort, comme étant la réunion des deux plus grands crimes qu'on puisse commettre, l'un contre les dieux, l'autre contre les hommes.

« Celui qui voyait sur son chemin un homme aux prises avec un assassin, ou subissant quelque violence, et ne le secourait pas lorsqu'il le pou



FIG. 186. — TRAVAIL DU POTIER.

[Fig. 186.](#) Arts et métiers égyptiens, d'après les peintures des tombeaux. Travail du potier. D'après Champollion.



FIG. 187. — ARROSAGE AU MOYEN DU SCHADOUF.

[Fig. 187.](#) Arts et métiers égyptiens, d'après les peintures des tombeaux. Arrosage au moyen du schadouf. D'après Champollion.



FIG. 188. — FABRICATION DES SANDALES.

D'après Champollion.

[Fig. 188.](#) Arts et métiers égyptiens, d'après les peintures des tombeaux. Fabrication des sandales. D'après Champollion.

[318]

vait, était condamné à mort. S'il était réellement dans l'impossibilité de porter du secours, il devait dénoncer les brigands et les traduire devant les tribunaux ; s'il ne le faisait pas, il était condamné à recevoir un nombre déterminé de coups de verge, et à la privation de toute nourriture pendant trois jours.

« Ceux qui faisaient des accusations mensongères subissaient, lorsqu'ils étaient découverts, la peine infligée au calomniateur.

« Il était ordonné à tout Égyptien de déposer chez les magistrats un écrit indiquant ses moyens de subsistance ; celui qui faisait une déclaration fausse ou qui gagnait sa vie par des moyens illicites, était condamné à mort.

« Celui qui avait tué volontairement soit un homme libre, soit un esclave, était puni de mort ; car les lois voulaient frapper, non d'après les différences de fortune, mais d'après l'intention du malfaiteur* ; en même

* Je ferai remarquer en passant que le code égyptien, en concordant sur ce point avec le droit moderne, est en opposition complète au contraire avec le droit hindou. Dans le *Manava Dharma Sastra*, code de l'Inde depuis plus de 2,000 ans, la punition des peines dépend uniquement de l'importance de la caste à laquelle appartient l'offensé. Tuer un Soudra constitue un délit fort léger, mais

temps, par les ménagements dont on usait envers les esclaves, on les engageait à ne jamais offenser un homme libre.

« Les parents qui avaient tué leurs enfants ne subissaient point la peine capitale, mais ils devaient, pendant trois jours et trois nuits, demeurer auprès du cadavre et le tenir embrassé, sous la surveillance d'une garde publique. Car il ne paraissait pas juste d'ôter la vie à ceux qui l'avaient donnée aux enfants ; et on croyait leur causer, par ce châtement, assez de chagrin et de repentir pour les détourner de semblables crimes. Quant aux enfants qui avaient tué leurs parents, on leur infligeait un châtement tout particulier : on faisait, avec des joncs aigus, des incisions aux mains des coupables, et on les brûlait vifs sur des épines. Car le parricide était regardé comme le plus grand crime qui puisse se commettre parmi les hommes.

« Une femme enceinte, condamnée à mort, ne subissait sa peine qu'après être accouchée ; car en punissant une femme grosse pour un crime qui lui était propre, il était absolument illégal de faire périr un enfant qui appartient également au père et à la mère ; et les juges qui feraient mourir un innocent seraient aussi coupables que s'ils avaient acquitté un meurtrier.

« Parmi les lois qui concernent les soldats, il y en avait une qui infligeait, non pas la mort, mais l'infamie à celui qui avait déserté les rangs ou qui n'avait point exécuté l'ordre de ses chefs. Si, plus tard, il effaçait sa honte par des actions de bravoure, il était rétabli dans son poste. Ainsi, le législateur faisait du déshonneur une punition plus terrible que la mort, pour habituer les guerriers à considérer l'infamie comme le plus grand de tous les malheurs ; en même temps ceux qui étaient punis de cette façon pouvaient rendre de grands services pour recouvrer la confiance première, tandis que s'ils avaient été condamnés à mort, ils n'auraient plus été d'aucune utilité pour l'État.

« L'espion qui avait dénoncé aux ennemis des plans secrets était condamné [319] à avoir la langue coupée. Les faux-monnayeurs, ceux qui altéraient les poids et les mesures ou contrefaisaient les sceaux, pareillement ceux qui rédigeaient des écritures fausses ou qui altéraient des actes publics, étaient condamnés à avoir les deux mains coupées. De cette manière, chacun, par la punition de la partie du corps par laquelle le crime avait été commis, portait, jusqu'à la mort, une marque indélébile qui, par l'avertissement de ce châtement, devait empêcher les autres d'agir contre la loi.

« Les lois concernant les femmes étaient très sévères. Celui qui était convaincu d'avoir violé une femme libre était mutilé ; car on considérait que ce crime comprenait en lui-même trois maux très grands : l'insulte, la corruption des mœurs et la confusion des enfants. Pour l'adultère commis

la mort d'un Brahmane entraîne les châtements les plus effroyables dans cette vie et dans l'autre.

sans violence, l'homme était condamné à recevoir mille coups de verges, et la femme à avoir le nez coupé *, le législateur voulant qu'elle fût privée de ses attraits, qu'elle n'avait employés que pour la séduction. »

Si l'on rapproche de ces lois criminelles la confession négative de l'âme devant le tribunal d'Osiris, que nous avons citée dans notre paragraphe sur la religion, on pourra se faire une idée suffisante de la morale des Égyptiens et de leur notion du devoir. On reconnaîtra que cette morale était très humanitaire, puisqu'elle enjoignait de bien traiter les esclaves et punissait le meurtre de l'un d'eux comme celui d'un homme libre ; très délicate, puisqu'elle montrait l'honneur plus précieux que la vie et considérait le mensonge comme un crime ; très juste, puisqu'elle ne tenait aucun compte du rang d'un criminel.

Pour les crimes qui n'entraînaient ni la mutilation, ni la mort, les châtiments employés étaient la prison, les travaux forcés, mais surtout, pour les fautes légères, la bastonnade, que l'on appliquait même aux femmes.

Le bâton était un instrument très respecté des Égyptiens et qui semble avoir joué chez eux un grand rôle. Leurs sculptures et peintures murales nous montrent les enfants bâtonnés à l'école, les voleurs bâtonnés sur place publique, les esclaves, les forçats travaillant sous le bâton.

[320]

Beaucoup de documents nous prouvent que le vol et le brigandage étaient punis dans la vallée du Nil, soit de la bastonnade, soit des travaux dans les mines, soit même de la mort, suivant l'importance du délit. Cependant voici la coutume bizarre que Diodore nous rapporte. Il ne faut l'accepter évidemment qu'avec une grande réserve :

* J'ai rencontré également ce système de répression de l'adultère sur les frontières du Tibet, dans le curieux empire du Népal. Le procédé est ingénieux, mais les habitants du pays m'ont assuré qu'il n'était pas suffisamment efficace et que pour cette raison son application tombait un peu en désuétude. « On ne peut pourtant pas couper le nez à toutes les femmes, » me disait l'un d'eux.

« Il existait chez les Égyptiens une loi très singulière concernant les voleurs. Elle ordonnait que ceux qui voulaient se livrer à cette industrie se fissent inscrire chez le chef des voleurs et qu'ils lui rapportassent immédiatement les objets qu'ils avaient dérobés. Les personnes au préjudice desquelles le vol avait été commis devaient à leur tour faire inscrire chez ce chef chacun des objets volés, avec l'indication du lieu, du jour et de l'heure où ces objets avaient été soustraits. De cette façon on retrouvait aussitôt toutes les choses volées, à la condition de payer le quart de leur valeur pour les reprendre.



Fig. 189. Village moderne des bords du Nil sur l'emplacement d'Hermonthis. D'après une photographie.

[321]



[Fig. 190.](#) Jeune fellah égyptien moderne. D'après Ebers.

[322]

Dans l'impossibilité d'empêcher tout le monde de voler, le législateur a trouvé moyen de faire restituer, par une modique rançon, tout ce qui a été dérobé. »

C'était le roi qui, en Égypte, était considéré comme le chef suprême de la justice, de même qu'il était le chef suprême de l'armée et du corps sacerdotal. Il avait le droit de condamner, d'absoudre, de commuer les peines. Mais il était rare qu'il jugeât directement, et voici, toujours d'après Diodore, la façon dont la justice était rendue dans la vallée du Nil :

« Les Égyptiens choisissaient les juges parmi les premiers habitants des villes les plus célèbres, Héliopolis, Thèbes et Memphis ; chacune de ces villes en fournissait dix. Ces trente juges se réunissaient pour nommer entre eux le président ; la ville à laquelle ce dernier appartenait envoyait un autre juge pour le remplacer. Ces juges étaient entretenus aux frais du roi, et les appointements du président étaient très considérables. Celui-ci portait autour du cou une chaîne d'or à laquelle était suspendue une petite figure en pierres précieuses, représentant la Vérité. Les plaidoyers commençaient au moment où le président se revêtait de cet emblème.

« Toutes les lois étaient rédigées en huit volumes, lesquels étaient placés devant les juges. Le plaignant devait écrire en détail le sujet de sa plainte, raconter comment le fait s'était passé et indiquer le dédommagement qu'il réclamait pour l'offense qui lui avait été faite. Le défendeur, prenant connaissance de la demande de la partie adverse, répliquait également par écrit à chaque chef d'accusation ; il niait le fait, ou, en l'avouant, il ne le considérait pas comme un délit, ou si c'était un délit, il s'efforçait d'en diminuer la peine ; ensuite, selon l'usage, le plaignant répondait et le défendeur répliquait à son tour. Après avoir ainsi reçu deux fois l'accusation et la défense écrites, les trente juges devaient délibérer et rendre un arrêt qui était signifié par le président, en imposant l'image de la Vérité sur l'une des parties mises en présence. »

« C'est ainsi que les procès se faisaient chez les Égyptiens, qui étaient d'opinion que les avocats ne font qu'obscurcir les causes par leurs discours, et que l'art de l'orateur, la magie de l'action, les larmes des accusés souvent entraînent le juge à fermer les yeux sur la loi et la vérité. En effet, il n'est pas rare de voir les magistrats les plus exercés se laisser séduire par la puissance d'une parole trompeuse, visant à l'effet, et cherchant à exciter

la compassion. Aussi croyaient-ils pouvoir mieux juger une cause en la faisant mettre par écrit et en la dépouillant du charme de la parole. De cette manière, les esprits prompts n'ont aucun avantage sur ceux qui ont l'intelligence plus lente, les hommes expérimentés ne l'emportent pas sur les ignorants, ni les menteurs et les effrontés sur ceux qui aiment la vérité et qui sont modestes. Tous jouissent de droits égaux. On accorde un temps suffisant aux plaignants pour exposer leurs griefs, aux accusés pour se défendre, et aux juges pour se former une opinion. »

[323]

J'ai cité jusqu'au bout ces réflexions de l'historien grec, afin de montrer quelle admiration et quel respect inspiraient les institutions judiciaires de l'Égypte à ceux qui les voyaient fonctionner de près. Le souci de la justice et de la vérité fut, en effet, poussé dans la vallée du Nil jusqu'à un degré de scrupule que l'on ne retrouve nulle part ailleurs.

Le même esprit avait inspiré les lois civiles. Le respect de la propriété était absolu. Ni la force, ni le temps ne pouvaient anéantir les droits du propriétaire. À cet égard, il n'y avait jamais de prescription. Les contrats étaient entourés des garanties les plus minutieuses. Le nombre des témoins qui les signaient s'élevait souvent jusqu'à seize.

On peut, au moyen des nombreux papyrus qui nous restent, constater que le droit civil égyptien alla toujours en se compliquant de plus en plus. Les contrats entre citoyens furent d'abord verbaux et faits devant des témoins, dont le serment suffisait ensuite à les garantir. Bocchoris, qui appartenait à la XXIV^e dynastie et vivait au VIII^e siècle avant Jésus-Christ, compila, régularisa toutes les lois civiles et exigea l'écriture des contrats. À partir de son règne, les pièces écrites se compliquèrent et se multiplièrent de plus en plus ; le rôle des scribes et des notaires prit une importance toujours plus considérable, et finalement l'enregistrement sur les livres royaux devint exigible pour la validité des contrats.

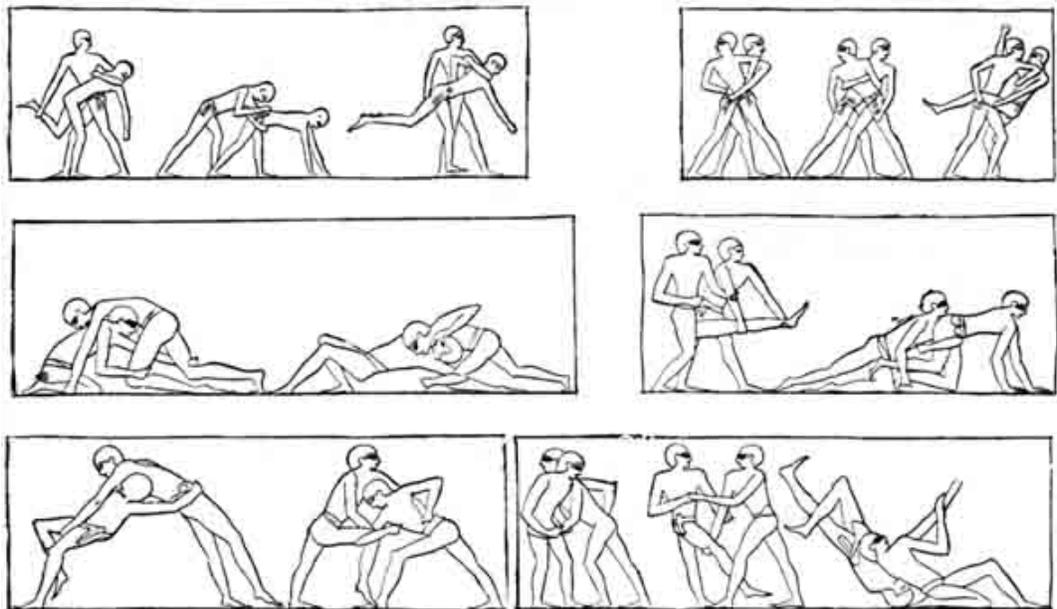
« En résumé, » dit M. Révillout, « non seulement en Égypte les actes, primitivement verbaux, étaient écrits depuis le code de Bocchoris, mais, sous le règne d'Évergète II, par exemple, il fallait, en outre, qu'ils fussent passés par-devant notaire, qu'ils fussent revêtus d'un nombre de signatures déterminé, suivant leur nature, qu'ils fussent écrits en leur entier sur les re-

gistes du *graphion*, où, bien entendu, on ne les recevait que quand ils portaient la mention d'un acquittement des droits, qui avait laissé sa trace sur trois autres registres, sans compter la série des registres cadastraux du *topogrammate*, du *romogrammate* et du *basilicogrammate*, s'il s'agissait de vente d'immeubles. »

Cette formidable paperasserie égyptienne nous a laissé des milliers de documents, sous forme de papyrus rédigés en écriture démotique, qui sont loin encore d'être tous déchiffrés.

Nous en connaissons un nombre suffisant pour déduire les principales lois civiles suivantes :

[324]



[Fig. 191.](#) Exercices de lutte et de gymnastique égyptiennes. D'après Champollion. D'après des peintures de Béni-Hassan, vieilles d'environ 5000 ans.

Si un débiteur niait par serment une dette qui n'était prouvée par aucun écrit, sa dette était nulle et le créancier ne pouvait rien contre lui.

Cette mesure fut prise par Bocchoris pour forcer les Égyptiens à écrire leurs contrats ; elle nous montre également la valeur qu'on attachait au serment dans la vallée du Nil.

La propriété d'une famille était collective ; tous les membres étaient solidaires des charges ; les contrats qu'ils faisaient entre eux étaient toujours sous-seing privé.

On ne donnait pas de reçu pour le paiement d'une dette ; on rendait simplement l'acte qui la constatait.

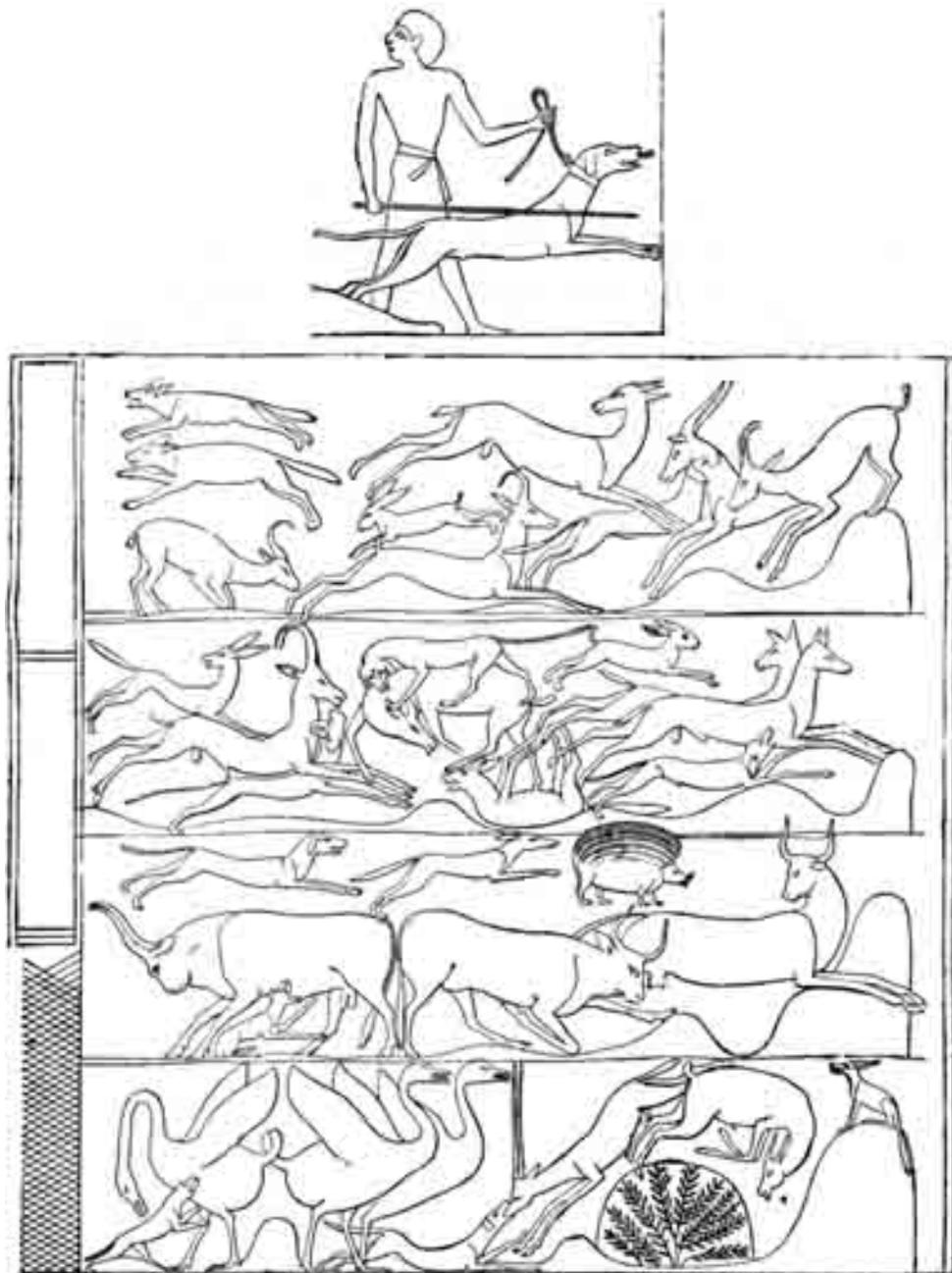
L'intérêt de l'argent était considérable en Égypte, puisqu'il s'élevait jusqu'à 30 pour cent, mais il était légal. Les intérêts d'une dette cessaient de courir dès que leur ensemble devenait égal à la dette.

La contrainte par corps n'existait pas en Égypte ; les biens seuls du débiteur pouvaient être saisis.

Il existait plusieurs sortes d'hypothèques ; le débiteur insolvable donnait en gage des objets précieux et même la momie de [325] son père. Si cet objet sacré n'était pas dégagé avant la mort du débiteur, celui-ci était privé des honneurs de la sépulture.

La dot que la femme recevait de son mari en l'épousant était assimilée à un prêt, pour lequel elle gardait hypothèque, sa vie durant, sur les biens du mari.

Nous retrouvons parmi les contrats égyptiens des actes de location, qui généralement se faisaient pour douze mois et se renouvelaient annuellement.



[Fig. 192.](#) Chasse égyptienne au chien courant. D'après Champollion. Peinture de Thèbes (Temple de Gournah.)

[326]

Les Égyptiens n'usèrent que tard de la monnaie d'or et d'argent. Ces métaux précieux s'évaluaient au poids. Le blé, l'huile, servirent pendant longtemps de monnaie d'échange. La plus grande partie des impôts était d'ailleurs pavée en nature.

Toutes les transactions, en Égypte, tous les marchés, tous les dons, étaient soigneusement dressés et enregistrés par des scribes et parafés par les témoins. Tous les délits, tous les crimes étaient prévus, réprimés et punis par les juges royaux au nom de l'État. Cette intervention de la société dans toutes les querelles, tous les arrangements survenus entre particuliers suffirait, comme je l'ai dit en commençant ce chapitre, à défaut de toute autre preuve, à montrer combien était grande l'antiquité de la civilisation égyptienne et à quel point avancé elle était parvenue. En effet, nous avons vu, dans nos chapitres préliminaires, que l'attribution de la justice à l'État, la spécialisation des fonctions judiciaires au profit d'un corps organisé, constitué, ne se rencontrent que chez des sociétés arrivées à un degré très supérieur d'évolution. Les races primitives n'ont pas la plus faible notion d'une organisation semblable. Le droit de vengeance reconnu à l'offensé, la peine du talion, telles sont les premières formes de la justice chez les peuples sauvages et barbares.

L'Égypte avait depuis longtemps dépassé cette phase, non seulement à l'époque où la vit Hérodote, mais déjà au moment où débute son histoire, c'est-à-dire cinquante siècles environ avant notre ère.

À mesure que l'on pénètre davantage dans les divers éléments de la civilisation égyptienne, que l'on approfondit la constitution de la société pharaonique, on est étonné du chemin immense qu'avaient déjà accompli les Égyptiens dans la voie de la civilisation dès l'aurore de leur histoire. On voit alors se dessiner de plus en plus nettement derrière ce passé historique des temps préhistoriques d'une effrayante durée. Ce que l'on prenait pour les débuts d'une civilisation ne nous apparaît plus que comme l'épanouissement final de cette civilisation. C'est alors, avec un étonnement mêlé de respect, que l'on s'incline devant la terre du passé mystérieux et redoutable devant la vieille Égypte, la plus ancienne société du monde, l'institutrice véritable du genre humain.

[327]

LES PREMIÈRES CIVILISATIONS.
LIVRE TROISIÈME
LA CIVILISATION ÉGYPTIENNE

Chapitre 7

Les sciences et l'industrie

**§1er. CE QUE FUT LA SCIENCE
ÉGYPTIENNE ET COMMENT ELLE
SE RÉPANDIT DANS LE MONDE**

Il n'est guère d'ouvrages écrits sur l'Égypte où l'on ne vante longuement les connaissances scientifiques des Égyptiens ; mais, lorsqu'on cherche à préciser un peu l'étendue de ces connaissances, on voit que les documents font entièrement défaut. Tout ce qu'on peut dire de clair aujourd'hui sur ce sujet tiendrait aisément en quelques pages. Écrire sur la science égyptienne un ouvrage ayant le titre que nous avons mis en tête de ce paragraphe serait une tâche probablement impossible, et qui, dans tous les cas, demanderait de fort longues recherches et une dose de pénétration qu'on ne rencontre que bien rarement chez les historiens.

Ce n'est pas d'ailleurs pour la science seule que les documents sont absents. Ils ne sont pas aussi rares pour toutes les autres branches de la civilisation égyptienne ; mais il est cependant bien peu de ces branches qu'il soit possible de creuser à fond avec les documents qui subsistent encore. Les sujets les plus connus en apparence, la religion

et l'architecture, par exemple, présentent encore d'immenses lacunes. Pour l'architecture, en effet, il existe des périodes de mille ans dont nous ne savons presque rien ; et, pour toutes les époques, il y a des parties de l'architecture - ce qui concerne les maisons et les palais, notamment - dont il ne reste aucun vestige. En fait, ce que l'Égypte nous a laissé pendant cinq mille ans d'histoire peut être aisément présenté en un volume, alors que l'exposé de ce que nous ont laissé les Romains et les Grecs, dont l'existence fut pourtant beaucoup moins longue, représente des bibliothèques entières.

[328]

Ce n'est pas pourtant que les Égyptiens aient peu produit. Au contraire il est facile de montrer que si nous pouvions entrer dans le détail de leurs connaissances, ce n'est plus un volume, mais toute une Encyclopédie, aussi étendue sans doute que celle d'Aristote, qu'il faudrait pour les exposer.

Les raisons qui permettent de formuler cette conclusion sont bien simples. Ce qui nous reste de la science des Égyptiens se borne à deux ou trois papyrus exposant des notions élémentaires, et qui probablement devaient servir à l'enseignement dans les écoles enfantines ; mais si nous jugeons de cette science par ses résultats, nous voyons immédiatement qu'elle dut être très avancée. Nous ne savons presque rien, par exemple, de l'état de la géométrie égyptienne, mais nous pouvons juger, par les applications qui en ont été faites, que cette géométrie était certainement développée. Les Égyptiens savaient en effet évaluer la surface des terres - évaluation à [329] laquelle il est fait très fréquemment allusion dans les papyrus. Ils connaissaient la théorie et l'application du nivellement, puisqu'ils construisirent des canaux et des lacs artificiels. Ils connaissaient aussi la théorie de la coupe des pierres, comme le prouvent les combinaisons savantes qu'on rencontre dans les monuments, et notamment dans les couloirs de la grande pyramide, et la perfection - à peine atteinte aujourd'hui - avec laquelle étaient ajustés leurs joints.



[Fig. 193.](#) La première cataracte du Nil.

Cette première cataracte n'est qu'une suite de rapides. À l'époque des basses eaux, la hauteur de la chute finale de la cataracte est de deux mètres au plus. L'imagination des anciens voyageurs était telle que, sous Louis XIV, Paul Lucas affirmait que la cataracte se précipite de ces rochers avec un tel fracas qu'à plusieurs lieues à la ronde les habitants sont sourds. La première cataracte est à 10 kilomètres d'Assouan, dernière ville de l'Égypte, et à 300 lieues environ d'Alexandrie en suivant le cours du Nil.

De même pour les autres sciences. Nous ignorons entièrement, par exemple, les méthodes d'observation des Égyptiens en astronomie, mais nous sommes certains qu'ils savaient parfaitement orienter les monuments, qu'ils connaissaient la durée de l'année - ce qui implique toute une série d'études préalables, que des peuples fort civilisés n'ont réalisées que très tard. Nous pouvons supposer qu'ils connaissaient le gnomon, puisque nous sommes certains que



[Fig. 194.](#) Gebel Silsileh. Façade d'un temple souterrain construit sous les rois de la XVIII^e dynastie. D'après une photographie.

[330]

les Babyloniens le connaissaient, et que, soit par les invasions guerrières, soit par les opérations commerciales, les Égyptiens avaient toujours été en relation avec la Babylonie. Or, il ne faut pas avoir manié un gnomon bien longtemps pour s'apercevoir que ce primitif instrument - simple tige verticale dressée sur un plan horizontal - permet de déterminer les points cardinaux, le midi vrai, l'époque des solstices, l'obliquité de l'écliptique, la latitude d'un lieu, etc.

Nous ignorons encore le détail des opérations de chimie industrielle des Égyptiens ; mais nous sommes certains que ces opérations étaient nombreuses et compliquées, puisqu'ils savaient extraire les métaux les plus importants, fabriquer le verre, l'émail, le papyrus, les par-

fums, les pierres précieuses artificielles, et des couleurs tellement résistantes que plusieurs milliers d'années n'en ont pas altéré l'éclat. Nous ne savons pas davantage quelles étaient leurs méthodes de construction, mais quand nous voyons les restes de leurs monuments, nous constatons que ces méthodes devaient former tout un corps de doctrines lentement élaboré et très habilement conçu.

Ces premières indications, appuyées sur des faits parfaitement précis, nous permettent déjà de dire que les connaissances scientifiques et industrielles des Égyptiens étaient très avancées ; mais nous avons - sans parler des renseignements d'ailleurs assez vagues d'Hérodote - d'autres sources d'information qui nous permettent d'aller plus loin encore. Si nous voyons un peuple ne posséder absolument aucune connaissance scientifique avant d'avoir eu des relations avec les Égyptiens, et en posséder ensuite aussitôt que ces relations ont été établies, nous pourrions dire assurément que le premier a emprunté ses connaissances aux seconds ; et si les connaissances du premier nous sont restées, nous pourrions pressentir la nature et l'étendue des emprunts effectués. Le peuple ne sachant rien avant d'avoir été en relation avec les Égyptiens, sachant beaucoup après son contact avec eux a existé : ce sont les Grecs. Nous sommes sûrs, et cela d'après le témoignage des écrivains grecs eux-mêmes, que les sciences furent totalement inconnues aux Hellènes jusqu'à l'époque où un souverain d'Égypte, Psammétik, qui régnait vers le milieu du VII^e siècle avant notre ère, ouvrit aux étrangers les ports de l'Égypte, lesquels jusqu'alors leur avaient toujours été [331] fermés. Navigateurs, marchands et voyageurs grecs affluèrent bientôt sur le sol des Pharaons. Les merveilles de la civilisation égyptienne frappèrent d'admiration ces nouveaux venus qui n'étaient guère alors que des demi-barbares. Les plus éclairés d'entre eux essayèrent bientôt d'acquérir les connaissances qui leur manquaient en se mettant à l'école des prêtres égyptiens. Parmi eux se trouvaient des hommes tels que Thalès, Solon, Platon, Pythagore, dont les noms lumineux rayonnent dans l'histoire. Leurs connaissances furent, en effet, profondes ; mais ces connaissances, l'Égypte seule les leur avait données. Un des plus célèbres parmi les hommes illustres que nous venons de nommer, Pythagore, fréquenta pendant vingt ans les écoles de Memphis et de Thèbes.

Nous ignorons tout à fait dans le détail ce que les Grecs apprirent des Égyptiens ; mais ce n'est pas, je suppose, s'avancer beaucoup, que

d'affirmer que la plus grande partie constituait ce que nous trouvons dans leurs anciens livres, puisqu'ils ne savaient rien avant d'être en relation avec l'Égypte.

Ce qui précède nous montre que les origines de la science sont bien plus anciennes qu'on ne le suppose généralement, puisque, loin de les faire remonter aux Grecs, comme l'affirment les historiens, il faut les placer à plusieurs milliers d'années avant eux. Ce lent développement est conforme à ce que nous savons des lois générales de l'évolution. Avec cette conception du développement des connaissances scientifiques, on peut considérer, ainsi que nous le disions dans un précédent chapitre, la civilisation comme un édifice unique auquel tous les peuples ont travaillé tour à tour.

Lors donc que l'on voudra faire le bilan de la science des Égyptiens, c'est dans les ouvrages des premiers Grecs qui furent en relation avec eux, tels que Pythagore et Platon, qu'il faudra le chercher.

Ce n'est pas, d'ailleurs, à cette seule source que l'historien désireux d'écrire un livre ayant pour titre celui de ce paragraphe, pourra puiser. Il devra s'adresser également, mais naturellement avec plus de réserve, aux travaux de l'École d'Alexandrie.

Chacun sait que cette École fut fondée trois siècles avant notre ère par Ptolémée Soter, à qui l'Égypte était échue à la mort d'Alexandre, et qui y réunit les savants les plus remarquables de [332] l'Égypte et de la Grèce. Grecs et Égyptiens y travaillèrent ensemble, et c'est pour quoi il peut être difficile de faire la part de chaque peuple ; mais si l'on se rapporte à ce que nous avons dit plus haut, on voit aisément qu'il n'y a aucune raison d'attribuer exclusivement aux Grecs les travaux de cette école, comme on le fait généralement. Si nous considérons que sous la domination grecque, l'influence égyptienne resta toujours prépondérante en Égypte, comme on le voit aisément par les monuments construits pendant cette période, nous pouvons aisément pressentir qu'elle continua à dominer à Alexandrie.

Alors même que cette influence égyptienne n'eût pas exercé une action très marquée à Alexandrie, il ne serait guère supposable qu'après avoir été les maîtres des Grecs, ainsi que nous l'avons montré plus haut, les Égyptiens eussent brusquement cessé de s'occuper des connaissances qu'ils avaient accumulées pendant cinq mille ans. À

vrai dire, je crois qu'on pourrait répartir équitablement la part de chaque peuple, en disant que les Grecs furent aux Égyptiens ce que les Arabes du moyen âge furent aux peuples gréco-romains. Les Grecs, et, bien plus tard, les Arabes, firent progresser des sciences qu'ils n'avaient pas créées ; et c'est précisément parce qu'ils n'eurent pas à les créer qu'ils purent leur faire accomplir d'aussi rapides progrès.

Nous devons donc considérer comme le produit de la science gréco-égyptienne les travaux de l'École d'Alexandrie ; et si nous voulons présenter le bilan des travaux de cette école, qui résument en réalité cinq mille ans de recherches, nous n'aurons qu'à consulter les ouvrages de Ptolémée, qui, un peu plus de cent ans après J.-C., réunit dans une véritable encyclopédie tout ce qui était connu avant lui.

Les connaissances rassemblées par Ptolémée, en astronomie et en géographie notamment, sont trop considérables pour qu'il soit possible d'en tenter un simple résumé ici. On appréciera suffisamment leur importance en songeant que c'est de son traité de géographie et surtout de son traité d'astronomie - l'Almageste des Arabes - ouvrage comprenant, outre la description du ciel, celle des instruments d'observation et un traité de trigonométrie rectiligne et sphérique, que vécut toutes les universités du moyen âge. Les

[333]



[Fig. 195.](#) Village au bord de la Mer rouge. D'après Ebers.

[334]

ouvrages de géographie de Ptolémée ne furent abandonnés dans nos écoles qu'au XV^e siècle. Quant à son traité d'astronomie, on peut dire que, sans lui, Copernic, Képler, Newton, n'auraient pu réaliser leurs découvertes immortelles.

Ces grands créateurs de l'astronomie moderne se rattachent donc à Ptolémée, et Ptolémée se rattache directement aux Égyptiens. Nous pouvons ainsi entrevoir, malgré les formidables lacunes dont l'histoire de la science est pleine, une lente évolution de nos connaissances, qui nous conduit, au-dessus des âges et des empires, depuis les fondateurs des Pyramides jusqu'aux fondateurs de la science contemporaine. Une telle vue nous donne de nos connaissances une conception bien plus philosophique et plus haute que celles qui règnent actuellement dans les livres et continueront longtemps, sans doute, à y régner encore.

Ces préliminaires généraux étant posés, nous allons résumer successivement ce que les monuments et les livres nous ont appris des sciences égyptiennes, sans essayer, - tâche impossible à entreprendre aujourd'hui, - de rechercher ce qui est attribuable à chaque époque.

§2. LA SCIENCE EN ÉGYPTÉ D'APRÈS LES MONUMENTS ET LES LIVRES

Astronomie. - Les observations astronomiques permettant aux Égyptiens de régler la durée de l'année, des mois et des saisons, - se perdent dans la profondeur des âges qui ont précédé leur histoire. Elles remontent à cette période durant laquelle, d'après la tradition, les dieux gouvernaient et instruisaient les hommes. C'est à l'un de ces dieux, Theuth ou Hermès, le Mercure des Grecs, que les Égyptiens faisaient remonter l'origine de toutes leurs connaissances.

Platon, qui avait voyagé en Égypte, fait dire à Socrate, dans un de ses Dialogues :

« J'ai entendu dire qu'aux environs de Naucratis, ville d'Égypte, il y avait un des plus anciens dieux de ce pays, qu'il se nommait Theuth, et qu'il avait inventé les nombres, le calcul, la géométrie, l'astronomie, les jeux d'échecs et de dés, et l'écriture. »

[335]

Évidemment, les découvertes de ce Theuth ne représentent pas celles d'un seul homme, car nul homme n'invente tant de choses. Il ne put que réunir des connaissances qui lui étaient bien antérieures ; on lui en attribua dès lors l'invention, comme le moyen âge attribua à Aristote les connaissances rassemblées dans ses écrits.

Les Égyptiens avaient trois saisons réglées par les phénomènes du Nil : 1° la saison dite du commencement, ainsi appelée parce qu'elle était la première de l'année - c'était celle de l'inondation ; elle commençait à la fin de notre mois d'avril ; 2° la saison des semailles ; 3° la saison des moissons. Chacune de ces saisons durait quatre mois.

Le début de l'inondation marqua donc le commencement de l'année. On remarqua, dans la vallée du Nil, que ce moment coïncidait avec le lever héliaque d'une des plus belles étoiles, de Sirius, que les Égyptiens nommaient *Sopt* et les Grecs *Sothis*.

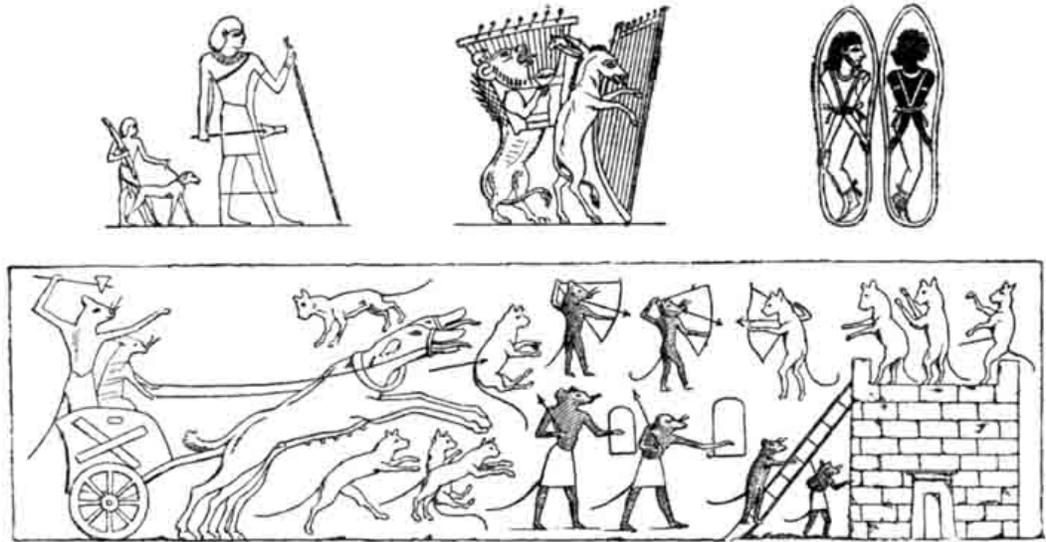
Le jour où Sirius paraît dans le ciel au même point que celui où le soleil se lève, fut le premier jour, de l'année.

Celle-ci se divisa primitivement en douze mois, de trente jours chacun, répartis en trois décades de dix jours. À l'époque où commence l'histoire d'Égypte, le souvenir seul de cette année de trois cent soixante jours subsiste, car une réforme importante s'était déjà imposée.

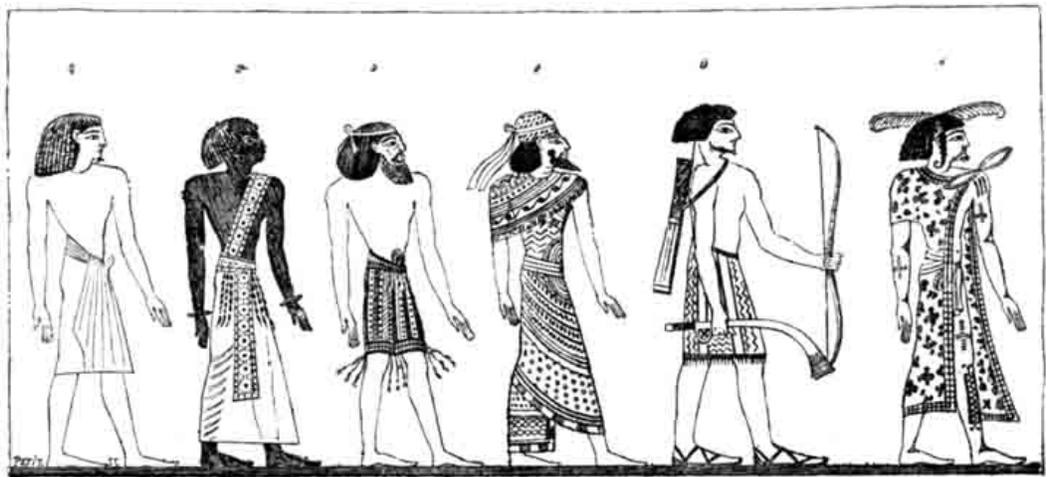
En effet, on ne tarda pas à s'apercevoir que l'année, ainsi organisée, avançait de cinq jours et un quart sur l'année, astronomique, et que les saisons officielles ne répondaient bientôt plus à celles de la nature. On ajouta donc cinq jours à l'année de trois cent soixante jours, et on les fit suivre le trentième du dernier mois. C'est ce qu'on appela les jours épagomènes. Ils répondaient aux 27, 28, 29, 30 et 31 de notre mois d'août.

On ne peut assigner la date de cette réforme ; elle se perd dans la nuit des temps, puisque les Égyptiens la font remonter à une époque antérieure à Ménès, le premier roi de leur première dynastie.

Cependant l'année de trois cent soixante-cinq jours ne correspondait pas encore exactement à l'année réelle. Le lever héliaque de Sirius continua de retarder sur elle d'un quart de jour par an, c'est-à-dire d'un jour en quatre ans, et de trois cent soixante-cinq [336] jours ou de toute une année au bout de 365×4 ou 1460 années astronomiques. Après 1461 ans civils, Sirius avait de nouveau - mais pour une fois seulement - son lever héliaque le premier jour du premier mois de l'année. Des fêtes particulièrement solennelles célébraient cette coïncidence, et l'on donna le nom de *période sothiaque ou caniculaire* à la durée de 1460-1461 ans nécessaire pour la ramener.



[Fig. 196.](#) Caricatures égyptiennes, prises dans un ancien papyrus. D'après Champollion.



[Fig. 197.](#) Peuples connus des anciens égyptiens, copiés sur les peintures murales de Thèbes. D'après Champollion.

1. Égyptien. - 2. Nègre. - 3. Arabe ou Juif. - 4. Assyrien. - 5. Grec ou Ionien. 6. Sauvage européen vêtu de peau de bœuf.

L'année de trois cent soixante-cinq jours, ou *année vague*, [337] resta l'année officielle des Égyptiens, mais ils tenaient toujours compte de la position de Sirius et de la correspondance de leurs dates avec la période sothiaque.



[Fig. 198.](#) Vue des rochers formant les rapides de la première cataracte du Nil. D'après une photographie.

L'astre Sirius, consacré à Isis, qui, chez eux, jouait un si grand rôle, n'était pas le seul observé. Les prêtres étudiaient constamment la voûte céleste, notaient les phases des étoiles, leurs levers et leurs couchers. Ils les divisaient en étoiles voyageuses, « qui ne reposent jamais », et en étoiles fixes, « qui jamais ne bougent ». Ils connaissaient la plupart des planètes, auxquelles ils avaient donné les noms de leurs principaux dieux.

Nous ignorons entièrement les instruments et les moyens d'observation des Égyptiens. Ils durent, dès l'antiquité la plus reculée, possé-

der au moins le gnomon ou tout autre instrument du même genre, car, sans cela, des opérations telles que l'orientation des Pyramides, eût été impossible. Or, nous savons que les Pyramides sont orientées, à quelques minutes près, c'est-à-dire avec une précision qu'on dépasserait difficilement aujourd'hui.

[338]

« Sur une plate-forme en pierre rendue horizontale au moyen de l'équerre et du fil à plomb, » dit M. Biot, « posez une règle bien droite à arêtes tranchantes, comme on en trouve dans les tombeaux d'Égypte, et le matin, à un jour quelconque, alignez-la sur le point de l'horizon oriental où le soleil se lève ; puis tracez sur la plate-forme une ligne droite suivant cette direction. Tracez-en de même une autre le soir suivant la direction où il se couche : l'intermédiaire entre ces deux lignes est la méridienne, qui vous marquera le nord et le sud. C'est l'orientation des Pyramides. »

C'est en se servant du gnomon que les prêtres, égyptiens essayèrent de déterminer le diamètre du soleil. Mesurant la différence entre la longueur projetée par une tige verticale au moment où le disque solaire commence à émerger de l'horizon, et celle qu'on obtient quand il a surgi tout entier, ils en conclurent que son diamètre était égal à la sept cent cinquantième partie du cercle que l'astre semble parcourir en vingt-quatre heures.

Leurs méthodes d'observation ne réussirent pas d'ailleurs à donner aux Égyptiens une exacte idée du système réel du monde. Leurs conceptions à cet égard, furent, en effet, très primitives. Leurs bas-reliefs et leurs peintures nous montrent la terre sous la forme d'un dieu couché (*Seb*), tandis qu'un autre dieu, le dieu *Schou*, soutient au-dessus de lui la voûte céleste figurée par la déesse Nout, au Corps étoilé.

Cette voûte céleste, personnifiée emblématiquement par la déesse Nout, était pour eux un vaste océan qui reposait sur le plafond cristallin de l'atmosphère, et au sein duquel flottaient tous les astres. Pour eux, le soleil navigue en traversant l'espace. Ils ne l'imaginent pas monté sur un char et emporté par des chevaux fougueux, comme les Grecs ou les Aryens védiques, mais bien assis dans une barque et conduit par des navigateurs divins.

Bien que, dans leur patiente observation des astres, les Égyptiens aient enregistré nombre de notions intéressantes et exactes, il faut reconnaître que la grande importance et le vrai rôle des corps célestes consistaient pour eux à dévoiler l'avenir aux mortels. Au fond, c'est plutôt l'astrologie que l'astronomie que l'on tint en honneur dans la vallée du Nil.

Voici ce que nous rapporte Diodore sur l'état des connaissances mathématiques, astronomiques et astrologiques chez les Égyptiens :

[339]

« Les prêtres enseignent à leurs fils deux sortes de lettres, les unes sacrées, les autres vulgaires. Ils s'appliquent beaucoup à la géométrie et à l'arithmétique. Le Nil, qui change annuellement l'aspect du pays, soulève par cela même, entre les voisins, de nombreux procès sur les limites des possessions. Ces procès seraient interminables sans l'intervention de la science du géomètre. L'arithmétique leur est utile dans l'administration des biens privés et dans les spéculations géométriques. De plus, elle est d'un grand secours pour ceux qui se livrent à l'astrologie, Il n'y a peut-être pas de pays où l'ordre et le mouvement des astres soient observés avec plus d'exactitude qu'en Égypte. Ils conservent, depuis un nombre incroyable d'années, des registres où ces observations sont consignées. On y trouve des renseignements sur les planètes, sur leurs révolutions et leurs stations ; de plus, sur le rapport de chaque planète avec la naissance des animaux, enfin sur les astres dont l'influence est bonne ou mauvaise. En prédisant aux hommes l'avenir, ces astrologues ont souvent rencontré juste ; ils prédisent aussi fréquemment l'abondance et la disette, les épidémies et les maladies des troupeaux. Les tremblements de terre, les inondations, l'apparition des comètes et beaucoup d'autres phénomènes qu'il est impossible au vulgaire de connaître d'avance, ils les prévoient, d'après des observations faites depuis un long espace de temps. »

Hérodote nous dit de son côté :

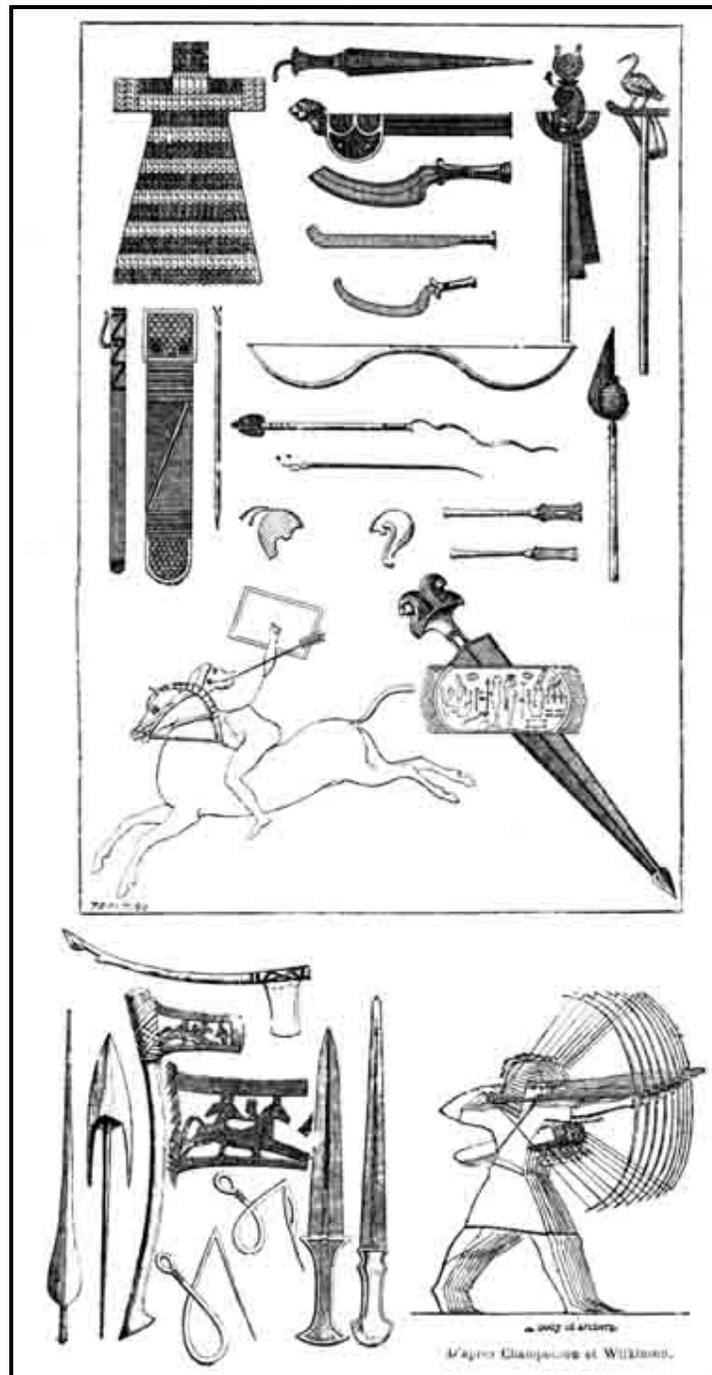
« Entre autre choses qu'ont inventées les Égyptiens, ils ont imaginé à quel dieu chaque mois et chaque jour du mois sont consacrés ; ce sont eux qui, en observant le jour de la naissance de quelqu'un, lui ont prédit le sort qui l'attendait, ce qu'il deviendrait, et le genre de mort dont il devait mourir. Les poètes grecs ont fait usage de cette science, mais les Égyptiens ont mis au nombre des prodiges un plus grand nombre de faits que tout le reste des hommes. Lorsqu'il en survient un, ils le mettent par écrit, et observent

de quel événement il sera suivi. Si, dans la suite, il arrive quelque chose qui ait avec ce prodige la moindre ressemblance, ils se persuadent que l'issue sera la même. »

C'est aux Égyptiens que nous devons le nom des jours de la semaine. Ce sont eux qui, les premiers, les désignèrent par les noms des planètes, de la lune, du soleil. Ils divisaient chaque jour en quatre parties, et chacune de ces parties portait le nom d'un astre. Celui de la première partie servait à désigner le jour entier. Suivant que l'influence de l'étoile était propice ou néfaste, la journée, ou le quart de journée, était favorable ou non pour certaines entreprises. La vie des Égyptiens se réglait tout entière sur les indications astrologiques de leur calendrier.

Mathématiques. - Nous avons indiqué, dans un précédent

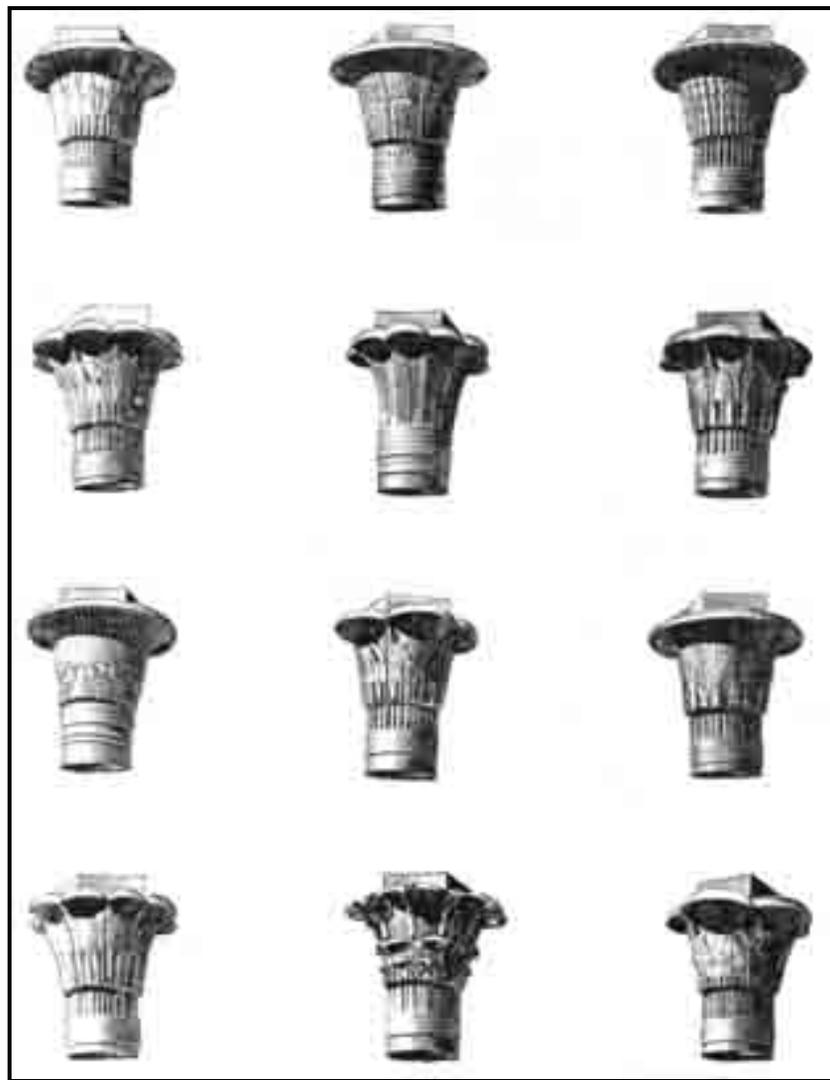
[340]



[Fig. 199.](#) Modèles d'armes égyptiennes, d'objets d'armement et d'étendards de diverses époques. D'après Champollion et Wilkinson.

[341]

paragraphe, sur quelle raison on peut s'appuyer pour démontrer que les connaissances en mathématiques - en mathématiques appliquées surtout - devaient être assez répandues dans la vallée du Nil ; on y connaissait forcément non seulement des instruments élémentaires tels que la règle, l'équerre, le niveau du maçon, mais encore des instruments plus compliqués, tels que le cercle divisé en 360 degrés. Cette division figurait sur leurs zodiaques.



[Fig. 200.](#) Esneh. Chapiteaux du portique du temple. D'après la Commission d'Égypte.

La mention d'un de ces cercles gradués nous a été laissée par [342] Diodore dans la description du monument qu'il appelle le tombeau d'Osymandias, mais qui n'est autre que le Ramesseum, dont on voit aujourd'hui encore les débris, reproduits par plusieurs de nos gravures.

« Au sommet du tombeau du roi, » dit cet historien, « il y avait un cercle d'or de trois cent soixante-cinq coudées de circonférence et de l'épaisseur d'une coudée. Ce cercle était divisé en autant de parties qu'il comprenait de coudées ; chacune indiquait un jour de l'année ; et on avait écrit à côté les levers et les couchers naturels des astres, avec les pronostics que fondaient là-dessus les astrologues égyptiens. Ce cercle fut, dit-on, dérobé par Cambyse dans les temps où les Perses conquièrent l'Égypte. »

Les Égyptiens avaient adopté la numération décimale. Ils écrivaient les nombres d'une façon analogue à celle des Romains. Ils avaient un signe pour le nombre 1, un autre pour le nombre 10, un autre pour 100, un autre pour 1000, et ainsi de suite. Pour écrire, par exemple, le nombre 3897, ils traçaient trois fois le signe 1000, puis 8 fois le signe 100, 9 fois le signe 10 et 7 fois le signe 1. Les prêtres, dans leur écriture hiéroglyphique, arrivèrent à adopter neuf signes spéciaux pour les neuf premiers nombres. Ce sont ces signes, imités par les Phéniciens, qui sont devenus les chiffres arabes dont nous nous servons.

Tous les anciens écrivains s'accordent pour faire de l'Égypte le berceau de la géométrie. Les fréquentes allusions faites dans leurs papyrus à la mesure et à la division des terres prouvent qu'ils connaissaient l'arpentage et par conséquent les notions géométriques sur lesquelles l'arpentage s'appuie. Les éléments de la géométrie furent connus en Égypte à une époque difficile à fixer, mais à coup sûr très reculée, puisqu'ils durent servir dans la construction et l'orientation des Pyramides, les nivellements nécessités pour creuser les canaux, etc.

Le British Museum conserve, sous le nom de *Papyrus de Rhind*, le seul traité de géométrie que nous ait laissé l'Égypte. Ce document date de la XIX^e dynastie, mais il serait, suivant M. Birch, la copie d'un original qui remonterait jusqu'à Khéops. C'est un manuel très élémentaire

contenant une série de règles pour la mesure des surfaces et des solides. Il présente même des problèmes dont on doit chercher la solution.

[343]

La connaissance de la géométrie dans ses applications au nivellement fut nécessaire au premier des rois égyptiens, Ménès, s'il fit réellement exécuter les travaux de canalisation que lui attribue Hérodote.

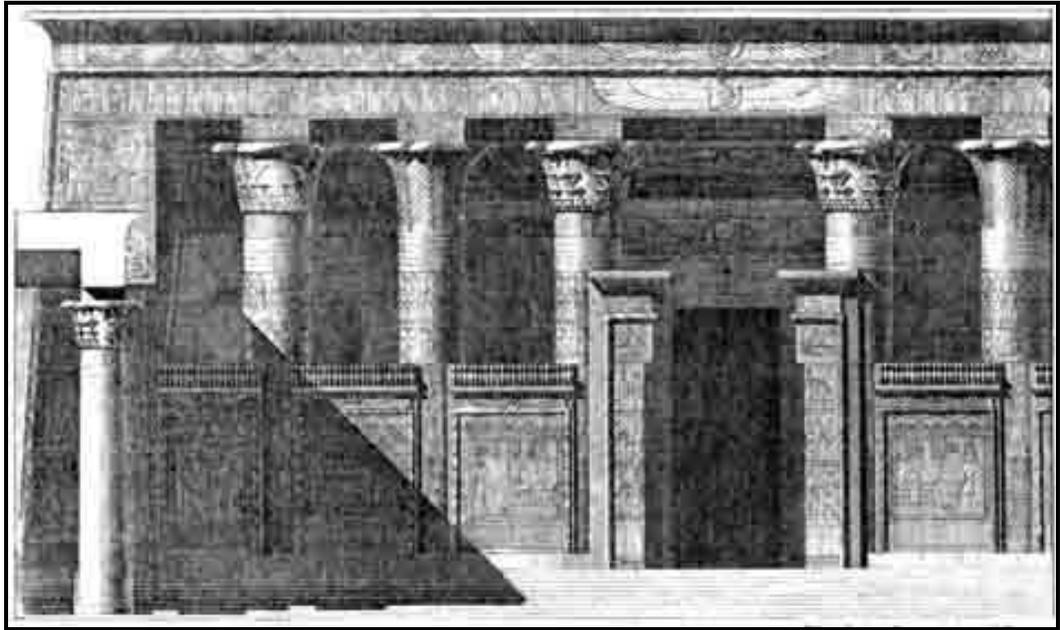
« Ménès, » dit l'historien grec, « qui fut le premier roi d'Égypte, fit faire, selon les prêtres, des digues à Memphis. Le fleuve, jusqu'au règne de ce prince, coulait entièrement le long de la montagne sablonneuse qui est du côté de la Lybie ; mais, ayant comblé le coude que forme le Nil du côté du Midi, et construit une digue environ à cent stades au-dessus de Memphis, il mit à sec son ancien lit et lui fit prendre son cours par un nouveau canal, afin qu'il coulât à égale distance des montagnes ; et encore aujourd'hui, sous la domination des Perses, on a une attention particulière à ce même coude du Nil, dont les eaux, retenues par les digues, coulent d'un autre côté, et on a soin de les fortifier tous les ans. »

Chimie et médecine. - La chimie, ou, pour parler plus exactement, les procédés industriels de la chimie furent très étudiés par les Égyptiens. Nous le montrerons plus loin en parlant de leurs applications, telles que l'extraction des métaux, la fabrication des couleurs, etc.

La médecine était très cultivée également, mais elle se composait uniquement d'un mélange d'insignifiantes recettes et de formules magiques. Les médecins, les spécialistes mêmes, ne manquaient pas dans la vallée du Nil. Il y en avait pour toutes les maladies. Comme de nos jours, la bienfaisante nature était là pour pallier un peu leurs bévues, et ils vivaient surtout de la confiance qu'ils inspiraient.

Ils ne possédaient d'ailleurs aucune des connaissances anatomiques et physiologiques sur lesquelles s'appuie la médecine. Les préjugés religieux s'opposaient à ce qu'ils pussent acquérir aucune notion de ces sciences. La dissection d'un corps eut été considérée comme un effroyable sacrilège. Aussi se faisaient-ils de bien bizarres idées de la structure et des fonctions de ce corps si respecté, mais si peu connu. Ils se le figuraient animé par un *souffle vital*, émanant du cœur, organe

primordial, que d'ailleurs ils confondaient avec les poumons. Un malade, pour eux, était un homme soumis à une influence maligne ; les principaux remèdes à lui appliquer étaient des exorcismes. Cependant ils pensaient que les [344] aliments pouvaient occasionner des désordres internes. Aussi usaient-ils régulièrement de tous les moyens propres à dégager l'estomac et les intestins.



[Fig. 201](#). Restitution d'une portion du portique du temple d'Esneh. D'après la Commission d'Égypte. Nous avons donné, pages 32 ([fig. 14](#)) et 40 ([fig. 17](#)), d'autres vues de ce temple.

« Pour prévenir les maladies, » raconte Diodore, « les Égyptiens traitent le corps par des clystères, par la diète et des vomitifs ; les uns emploient ces moyens journellement : les autres n'en font usage que tous les trois ou quatre jours. Car ils disent que l'excédant de la nourriture ingérée dans le corps ne sert qu'à engendrer des maladies, que c'est pourquoi le traitement indiqué enlève les principes du mal et maintient surtout la santé. Dans les expéditions militaires et dans les voyages, tout le monde est soigné gratuitement, car les médecins sont entretenus aux frais de la société. Ils établissent le traitement des malades d'après des préceptes écrits, rédigés et transmis par un grand nombre d'anciens médecins célèbres. Si, en suivant les préceptes du livre sacré, ils ne parviennent pas à sauver le ma-

lade, ils sont déclarés innocents et exempts de tout reproche ; si, au contraire, ils agissent contrairement aux préceptes écrits, ils peuvent être accusés et condamnés à mort, le législateur ayant pensé que peu de gens trouveraient une méthode curative meilleure que celle observée depuis si longtemps et établie par les meilleurs hommes de l'art. »

[345]

§ 3. CONNAISSANCES INDUSTRIELLES DES ÉGYPTIENS

Nous ignorons les détails de beaucoup de procédés techniques employés par les Égyptiens dans leurs industries, mais nous connaissons les résultats qu'ils obtenaient, résultats prouvant que ces industries avaient atteint un degré élevé de développement.

Nous sommes beaucoup plus renseignés d'ailleurs sur l'état de l'industrie que sur tout autre point de la civilisation égyptienne. Les bas-reliefs et les peintures des tombeaux nous donnent, ainsi qu'on pourra le constater en parcourant les planches de cet ouvrage, la représentation de nombreuses opérations industrielles, et nous permettent de les comprendre parfaitement. Le court exposé qui va suivre montrera l'importance de plusieurs de ces opérations.



[Fig. 202.](#) Ruines du temple de Kerdaseh. Nubie. (époque des Ptolémées.)
D'après une photographie.

Métallurgie. - Dès la plus haute antiquité connue, les Égyptiens [346] savaient travailler l'or, l'argent, le cuivre, l'étain, et l'alliage de ces deux derniers métaux, c'est-à-dire le bronze. Le bronze égyptien possède des qualités toutes spéciales : par sa dureté et son élasticité, il se rapproche de l'acier. Deux mille ans avant J.-C., les Égyptiens savaient le couler dans des moules, et en faire ainsi des vases et des statuettes. À une époque encore plus reculée, ils savaient déjà l'incruster d'or et d'argent.

On discute encore aujourd'hui la question de savoir si les Égyptiens ont connu anciennement l'usage du fer. Quand on examine leurs obélisques, hauts de trente mètres et travaillés comme des bijoux malgré la dureté du granit dont ils sont formés ; quand on voit la netteté,

la profondeur des hiéroglyphes taillés dans cette pierre qui fausse très vite nos meilleurs instruments, on est tenté d'affirmer que les Égyptiens devaient faire usage de l'acier trempé. S'il ne reste aucun instrument de ce métal ou même de fer remontant à une période un peu éloignée, c'est que, peut-être, la rouille a pu les détruire. On a retrouvé pourtant un morceau de barre de fer encastré dans les assises de la grande pyramide de Gizeh. On a remarqué aussi que, déjà sous l'Ancien Empire, les lames des outils tranchants représentés par les peintures étaient de trois couleurs différentes, les unes noires, les autres rouges et les autres bleues, ce qui paraît indiquer qu'il y en avait en silex, en cuivre et en acier. Dans des peintures moins anciennes, on voit des bouchers affilant leurs couteaux sur des aiguisoirs bleutés qui seraient des aiguisoirs d'acier.

Quoi qu'il en soit, il paraît certain que le fer n'était pas d'un usage bien répandu pendant les premières périodes de l'histoire égyptienne, et des traces cuivreuses retrouvées dans les arêtes des sculptures permettent de penser que ces arêtes furent taillées avec du bronze. Il est possible d'ailleurs que les pierres devenues si dures aujourd'hui ne l'aient pas été autant autrefois.

Les incertitudes qui subsistent sur le travail du fer n'existent pas pour le travail de l'or. Les Égyptiens savaient le fondre, le travailler, l'étirer en fils et en lames. Ils appliquaient des lames d'or avec un marteau sur beaucoup d'objets de bois ou de métal : meubles, statues, coffres de momies. Ils savaient battre l'or en feuilles assez minces pour servir à orner les vignettes de leurs papyrus, et [347] étirer les fils suffisamment pour qu'ils puissent être employés en broderies.

Toutes les espèces de broderies de l'Égypte, même les moins riches où l'or n'entrait pas, étaient fameuses pour la beauté de leurs couleurs et la finesse de leurs dessins.

Le prophète Ézéchiël, condamnant la mollesse de Tyr, dit à cette ville fastueuse :

« Le lin fin en façon de broderie apporté d'Égypte a été ce que tu étendis pour te servir de voiles. »

« J'ai suspendu mon lit, » dit Salomon, « et je l'ai couvert de courtes-pointes d'Égypte en broderies. »

L'or et l'argent servirent de bonne heure pour les échanges en Égypte, mais sans être encore une monnaie proprement dite. On estimait leur valeur au poids, et ils circulaient sous forme de lingots ou de poudre.

La balance existait chez les Égyptiens dès le commencement du Moyen Empire. Elle fut de plus en plus délicatement construite ; les derniers modèles ressemblent à nos balances à fléau, à plateaux et à colonne.

L'histoire des frères de Joseph, qui retrouvèrent dans leurs sacs le prix du blé qu'ils avaient acheté, montre un usage de l'or et de l'argent bien rapproché de l'usage monétaire. Vers cette époque, c'était sous forme d'anneaux d'un poids déterminé, et non encore sous celui de pièces, que la richesse métallique était représentée. La monnaie légale, consistant en pièces marquées d'une empreinte, spéciale émanée du gouvernement, ne se rencontre pas en Égypte avant la conquête perse.

Travail des pierres précieuses. Fabrication des émaux et des pierres précieuses artificielles. - Les Égyptiens connaissaient les pierres précieuses, telles que la turquoise, l'améthyste, le lapislazuli, le jasper, la cornaline, etc., et savaient les enchâsser dans l'or. Il est fait allusion plusieurs fois à ces bijoux dans les parties, les plus anciennes de la Bible, telles que l'Exode. On peut voir au Musée du Louvre des bagues avec un chaton servant de cachet ressemblant tout à fait à nos bijoux modernes. Tel était l'amour des Égyptiens pour les bijoux, que, suppléant à leur rareté, ils en fabriquèrent [348] imitations remarquables. Dès le début des temps historiques ils ont connu le verre, et, par la coloration de cette substance au moyen d'oxydes métalliques, ils obtinrent des pierres artificielles imitant le rubis, l'émeraude, le saphyr, l'améthyste, etc., au point de tromper l'œil des connaisseurs. Ils imitaient également les perles. On a retrouvé dans les tombeaux de ces imitations, qui, aujourd'hui encore, feraient illusion.

Les Égyptiens fabriquaient des émaux dont les couleurs sont absolument inaltérables. Ils en recouvraient les vases et les statuettes de terre ; ils en cloisonnaient les métaux ; ils s'en servaient pour leurs

mosaïques. Les plaques de faïences émaillées ornèrent de bonne heure l'intérieur et l'extérieur de leurs palais. On a retrouvé de ces plaques jusque dans la pyramide de Saqqarah, la plus ancienne de l'Égypte ; on a pu déchiffrer sur elles le nom d'un roi de la III^e dynastie.

Ces faïences émaillées, vertes et azurées, qui recouvraient les palais égyptiens devaient leur donner un aspect dont on ne peut se faire une idée que lorsque l'on a vu certains monuments de l'Orient recouverts de briques émaillées, tels que la mosquée d'Omar à Jérusalem, la façade du palais de Gwalior * dans l'Inde, la grande mosquée de Lahore, etc. L'aspect est autrement séduisant pour l'œil que les façades grisâtres de nos maisons européennes.

Travail du bois. Ameublement. - L'intérieur des habitations de l'Égypte antique, surtout à partir de la XII^e dynastie, présentait tous les raffinements d'un luxe recherché, servi par un goût très délicat et par des procédés industriels très perfectionnés.

Les faïences émaillées revêtaient les murs, alternant avec des plaques d'albâtre ; des vases de bronze, d'or, d'argent, de porphyre, d'albâtre, de faïence, découpés, incrustés, cloisonnés, recouverts de glaçures vertes ou bleues - de cet admirable bleu d'Égypte qui resplendit après les siècles aux vitrines de nos musées - surmontaient les degrés, les tablettes, les stèles. Des meubles en bois précieux, [349] sculptés, peints, dorés, étaient dispersés çà et là. L'ébénisterie, la marqueterie, la vannerie fournirent en Égypte des produits tout à fait achevés et charmants. La richesse du bois employé et la finesse

* Représentée dans une des planches en couleur de notre ouvrage : *Les Civilisations de l'Inde*.



[Fig. 203](#). Bords du Nil à Kinosso, près de la première cataracte. D'après une photographie.

[350]

des incrustations donnaient leur prix aux objets d'ameublement, plus élégants généralement que commodes. Le fond de beaucoup de sièges était fait de sparterie ; les lits étaient simples ; la tête s'y appuyait sur un soutien de bois ou d'ivoire, dont il nous reste plusieurs modèles.

Les bois les plus employés en Égypte, pour l'ébénisterie, étaient l'acacia, le sycomore, le mimosa, le tamaris. On y appréciait par-dessus tout l'ébène et le cèdre, qui formaient des objets d'importation ou des tributs fournis par des peuples vaincus.

Fabrication des étoffes. - L'Égypte n'était pas moins habile à tisser les étoffes qu'à travailler le bois, la pierre et les métaux.

La beauté de couleur, la finesse de ses tissus étaient célèbres dans l'antiquité. Les étoffes légères et transparentes, qui formaient les robes des femmes ou les vêtements des prêtres, étaient de lin. Les tissus plus lourds étaient de laine. Il est probable que l'Égypte a connu et tissé le coton. C'est sans doute la matière textile que les historiens grecs nomment *byssus*. Cependant on n'a retrouvé aucun fragment d'étoffe fabriquée avec cette substance.

Les Égyptiens possédaient des artisans fort habiles dans l'art de la teinture et du blanchiment des étoffes. Les principales substances employées pour la teinture étaient la pourpre, l'indigo, la garance. Pour blanchir, on faisait des lessives avec des cendres de plantes.

Les Égyptiens paraissent avoir connu l'art de fixer les couleurs au moyen de mordants. C'est du moins ce que nous pouvons inférer du passage suivant de l'histoire naturelle de Pline :

« En Égypte, on teint les vêtements par un procédé fort singulier. D'abord on les nettoie, puis on les enduit, non pas de couleurs, mais de plusieurs substances propres à absorber la couleur. Ces substances n'apparaissent pas d'abord sur les étoffes ; mais en plongeant celles-ci dans la chaudière de teinture, on les retire, un instant après, entièrement teintes. Et, ce qu'il y a de plus admirable, c'est que, bien que la chaudière ne contienne qu'une seule matière colorante, l'étoffe qu'on y avait plongée se trouve tout à coup teinte de couleurs différentes, suivant la qualité des substances employées. Et ces couleurs, non seulement ne peuvent plus être enlevées par le lavage, mais les tissus ainsi teints sont devenus plus solides. »

Fabrication du papier. - Les Égyptiens fabriquaient leur [351] papier avec un roseau de la famille des cypéracées, nommé papyrus, qui servait également à faire des cordages et des voiles pour leurs embarcations. Cette plante célèbre a disparu de l'Égypte. Sous la domination romaine, le gouvernement, voulant s'en réserver le monopole, n'en permit la culture que dans certains nomes et la détruisit systématiquement.

quement dans tous les autres. Plus tard, quand le parchemin, puis le papier de coton, eurent prévalu, on abandonna la culture du papyrus, et la plante disparut définitivement de l'Égypte.

Pour fabriquer le papier, les Égyptiens découpaient en lames minces la tige du papyrus, longue parfois de dix à douze pieds. Ils étendaient ces lames les unes à côté des autres, puis en formaient une seconde couche ayant ses lames à angles droits avec celles de la précédente. Ils superposaient ainsi plusieurs couches, recouvertes chacune d'un léger enduit de gomme arabique ; puis ils pressaient le tout pour lui donner la consistance voulue et le moins d'épaisseur possible. Ensuite ils polissaient la surface. Ils écrivaient avec deux sortes d'encre, la rouge et la noire. L'une et l'autre manquaient de fixité et pouvaient se laver lorsqu'elles étaient fraîches, ou, plus tard, se gratter facilement.

Pour suppléer au papyrus, qui coûtait fort cher, on se servait parfois, pour écrire, de peaux d'animaux préparées, de tablettes de bois vernis, ou même de plaques de faïences.

Fabrication du verre et des poteries. - L'art de fabriquer le verre fut poussé très loin chez les Égyptiens. Ils savaient le recouvrir de filets et de rubans de couleur qui rappellent la verrerie de Venise. Ils en fabriquaient des coupes, des gobelets, des colliers et toute sorte de verroteries.

Leurs poteries, nues, ou vernissées avec une glaçure d'émail colorée, faite de sable, de soude et d'oxydes métalliques, étaient également fort remarquables, non seulement par le travail, la fabrication, mais par l'élégance des formes, qui rappellent les plus belles productions de l'art grec auxquelles elles sont antérieures pourtant de bien des siècles. On les façonnait avec le tour à potier.

Les détails relatifs à l'embaumement ne nous étant connus que par la description d'Hérodote, nous nous bornerons à reproduire cette description.

« Il y a en Égypte », dit l'historien grec, « certaines personnes que la loi a chargées des embaumements, et, qui en font profession. Quand on leur

[353]



[Fig. 205.](#) Jeune fellah égyptien moderne.

[354]

apporte un corps, ils montrent au porteur des modèles de morts en bois, peints au naturel. Le plus recherché représente, à ce qu'ils disent, celui dont je me fais scrupule de dire ici le nom « - Osiris - ». Ils en font voir un second, qui est inférieur au premier et qui ne coûte pas si cher. Ils en montrent encore un troisième, qui est au plus bas prix *. Ils demandent ensuite suivant lequel de ces trois modèles on souhaite que le mort soit embaumé. Après qu'on est convenu du prix, les parents se retirent : les embaumeurs travaillent chez eux et voici comment ils procèdent à l'embaumement le plus précieux :

« D'abord ils tirent la cervelle par les narines, en partie avec un ferrement recourbé, en partie par le moyen des drogues qu'ils introduisent dans la tête ; ils font ensuite une incision dans le flanc avec une pierre d'Ethiopie tranchante ; ils tirent par cette ouverture les intestins, les nettoient et les passent au vin de palmier ; ils les passent encore dans des aromates broyés ; ensuite ils remplissent le ventre de myrrhe pure broyée, de cannelle et d'autres parfums, l'encens excepté ; puis ils le recousent. Lorsque cela est fini, ils salent le corps en le couvrant de natron pendant soixante-dix jours. Il n'est pas permis de le laisser séjourner plus longtemps dans le sel. Ces soixante-dix jours écoulés, ils lavent le corps et l'enveloppent entièrement de bandes de toile enduite de gomme arabique, dont les Égyptiens se servent ordinairement comme de colle. Les parents retirent ensuite le corps ; ils font faire en bois un étui de forme humaine, ils y renferment le mort et le mettent dans une salle destinée à cet usage ; ils le placent droit contre la muraille. Telle est la manière la plus magnifique d'embaumer les morts. »

Hérodote décrit ensuite les deux méthodes d'embaumement moins coûteuses. Elles consistent en injections opérées dans le corps sans l'inciser et suivies d'un bain dans le natron pendant soixante-dix jours. Il ajoute un détail de mœurs assez caractéristique.

« Quant aux femmes de qualité », dit-il, « quand elles sont mortes, on ne les remet pas sur-le-champ aux embaumeurs, non plus que celles qui

* L'embaumement de la première façon coûtait un talent d'argent ou 5,560 francs de notre monnaie ; celui de la seconde, vingt mines ou 1,840 francs ; et celui de la dernière, une somme très modique.

sont belles et qui ont été en grande considération, mais seulement trois ou quatre jours après leur mort. On prend cette précaution de crainte que les embaumeurs n'outragent les corps qu'on leur confie. »

L'embaumement ne s'employait pas seulement pour conserver les cadavres humains, il s'appliquait aussi aux cadavres d'animaux considérés comme sacrés, tels que le chat, le crocodile, par exemple. En fait, au-dessous de l'Égypte qu'arrose le Nil, il y a une autre [355] Égypte souterraine habitée par les millions et les millions de momies que la piété d'un peuple y a entassées pendant 5,000 années.

« Sans entrer », dit le docteur Guérard, « dans les milliers de grottes sépulcrales dont sont criblés les flancs de la double chaîne qui, des pyramides de Giseh, se prolonge jusque par delà, Philoe ; sans aller jusqu'à Thèbes, où les serpents, les crocodiles, les singes, dorment par milliers à côté des rois, Jusqu'à Touneh-el-Gebel, aux portes de la chaîne libyque où se trouve une ville souterraine, à rues larges, élevées, taillées au ciseau, bordées de niches pleines de singes, et de chambres latérales que garnissent d'énormes pots de terre, scellés avec du plâtre, et cachant dans leurs flancs des milliers d'ibis et d'œufs d'ibis ; sans parler de Beni-Hassan, où Champollion a vu des momies de chats plus ou moins magnifiques, couvrant une surface de plusieurs milliers de mètres ; et sans nous arrêter, enfin, aux immenses dépôts de chiens, de chacals, etc., montons avec M. Pariset sur le sommet de la grande pyramide, et mesurons des yeux la vaste plaine qui part du pied de ce monument et s'étend au nord, au couchant, au midi ; écoutons l'Arabe qui dit en montrant de la main cette immense étendue : « Tout cela est momie, » et reconnaissons enfin qu'il est impossible de ne pas voir dans ces immenses catacombes la preuve de l'universalité de l'embaumement appliqué chez les anciens habitants de l'Égypte à tous les êtres du règne animal, depuis l'homme jusqu'au moindre oiseau, depuis le caïman jusqu'à la sauterelle. »

Parfumerie et objets de toilette. - L'art de la parfumerie était très cultivé en Égypte. Les pommades, les onguents, les teintures pour les sourcils, les paupières, les lèvres, jouaient un grand rôle dans l'industrie égyptienne. Les petits flacons d'émail colorés contenant ces divers produits, étaient innombrables dans le cabinet de toilette des dames de qualité, ainsi que les miroirs de métal aux manches gracieusement sculptés.

La fabrication des perruques occupait toute une classe d'artisans, car la coutume des Égyptiens, du moins pour les hommes, était de se raser la tête, à cause de la chaleur, et de porter perruque les jours de cérémonie. On a retrouvé des rasoirs égyptiens, dont l'un, entre autres, est au musée du Louvre ; la lame est en bronze et très tranchante ; la forme est identique à celle des rasoirs anglais.

L'art de fabriquer des fleurs artificielles était aussi répandu en Égypte que de nos jours en Europe. La mélancolie de l'imagination, les gigantesques conceptions de l'art n'excluaient dans cette contrée [356] ni la fantaisie, ni la délicatesse, ni la grâce. Une puérilité charmante y sourit parfois à côté ; de la morne rigidité des sphinx et de l'austérité des pyramides. On a retrouvé des jouets d'enfants dans les tombeaux des pantins mus par des fils, de petits animaux articulés, de petits ustensiles de ménage où des instruments aratoires en miniature. La vieille Égypte aimait l'enfance ; mille indices concourent à nous le prouver.

Quel côté généreux ou intéressant de la nature humaine manquait d'ailleurs à ce peuple, un des mieux doués peut-être de tous ceux qui ont existé ? Cette activité prodigieuse de l'Égypte, cette multitude de métiers, cette perfection dans les procédés et dans les produits, cette recherche du luxe, cette délicatesse d'invention, de fabrication, étonnent chez une race sérieuse et pensive qui éleva tant de tombeaux et qui vécut toujours avec l'idée de la mort devant les yeux. Mais c'est que, pour elle, cette idée n'engendrait nul effroi. La mort, dans la croyance de l'Égyptien, n'était pas la cessation de la vie. La demeure funèbre du vieil ancêtre disparu depuis des siècles, était aussi gaie, aussi élégante, charmante et futile d'ornements que la maison nouvellement parée pour recevoir de jeunes époux.

Ce n'est pas dans leurs habitations ravagées par le temps et par



Fig. 206. Momie de Ramsès II (Sésostri). Musée de Boulaq.

Cette momie du grand Sésostri, retrouvée dans des fouilles récentes après avoir été cachée pendant 33 siècles, figure aujourd'hui au musée de Boulaq. Chaque touriste peut y contempler maintenant la face de ce roi des rois qui couvrit l'Égypte de ses monuments, traîna prisonnier derrière son char de nombreux souverains de l'Asie et remplit toute l'antiquité du bruit d'une renommée que dépassa à peine celle d'Alexandre.



Planche 5. La plaine de Thèbes et les colosses d'Aménophis, ou colosses de Memnon. Glyptographie Silvestre et Cie.

Ces deux colosses, vieux d'environ 3.500 ans, ont 20 mètres de hauteur. Un d'eux fut jadis considéré par les Grecs comme la statue de Memnon, fils de l'Aurore et de Tithon, tué au siège de Troie par Achille. Frappée par les premiers rayons du soleil, il rendait des sons harmonieux. Sa réputation fut telle, qu'un empereur romain, Hadrien, et l'impératrice Sabine firent le voyage de la Haute-Égypte uniquement pour le visiter.

[357]

les guerres, c'est dans leurs tombeaux cachés au sein des montagnes que nous avons retrouvé l'existence complète et véritable des anciens Égyptiens, avec tous les objets qui charmaient et embellissaient cette existence. Près de la momie glacée, raidie, effrayante d'ombre, de silence et d'antiquité, nous avons vu, disposés dans leurs jolis flacons d'émail, dans leurs boîtes d'ébène incrustées d'ivoire colorié, les parfums, les fards, les bijoux ciselés, les fleurs peintes, dont, vivante et jeune, la morte aimait à se parer - il y a quatre ou cinq mille ans - pour courir à quelque fête. À côté de ses parures, il y avait ses bibelots précieux, ses livres préférés, tous les instruments de ses occupations les plus chères. Tout cela gracieusement arrangé, pour que l'âme errante, en revenant se reposer dans ce sanctuaire, eût le sentiment de l'affection des siens et de toutes les douceurs de l'existence.

Et si elles reviennent encore, les âmes des momies de la vieille Égypte, visiter la profondeur silencieuse de leurs hypogées, pourraient-elles s'indigner de ce que l'inquiétude du passé qui nous tourmente nous en a fait profaner le mystère. Le respect plein d'admiration avec lequel nous recueillons leurs reliques ou nous déchiffrons leurs manuscrits vaut bien la muette caresse éternelle de la nuit dans leurs tombeaux. C'est nous seuls, après tout, qui pouvons rendre au peuple des Pharaons cette vie dont il était si avide. Ses longs siècles de labeur se réveillent et recommencent devant les yeux éblouis de la nouvelle humanité.

[314]

LES PREMIÈRES CIVILISATIONS.
LIVRE TROISIÈME
LA CIVILISATION ÉGYPTIENNE

Chapitre 8

La littérature égyptienne

**§ 1^{er}. ANCIENNETÉ ET IMPORTANCE
DE LA LITTÉRATURE ÉGYPTIENNE**

Les livres de l'Égypte sont les plus vieux du monde.

Le papyrus Prisse, que possède la Bibliothèque nationale de Paris, est bien antérieur aux poèmes d'Homère et aux plus anciens livres de la Bible. Il date de la XII^e dynastie, c'est-à-dire qu'il porte des caractères tracés depuis cinq mille ans, et ces caractères sont pour la plupart des copies d'œuvres plus anciennes encore : ils reproduisent en effet la fin d'un traité de morale composé par un certain *Kaqimna*, sous le règne du roi Snéfrou, de la III^e dynastie, et les *Instructions de Phtahotep*, qui remontent à la Ve dynastie.

Nous pouvons donc lire des œuvres authentiques dont les auteurs virent s'édifier les pyramides.

Les ouvrages d'époques postérieures : traités de médecine, de science, de religion, etc., contiennent des passages que les auteurs assurent avoir recopiés sur des papyrus datant des premières dynasties,

et même de cette époque antérieure à Ménès où les dieux régnaient sur l'Égypte.

Nous avons des preuves que dès le début de son histoire l'Égypte possédait des collections d'ouvrages assez nombreux. On a retrouvé, en effet, dans un des tombeaux de Gizeh, parmi l'énumération de titres qui suit le nom d'un grand personnage de la VI^e dynastie, celui de « *gouverneur de la maison des livres* » du Pharaon, c'est-à-dire bibliothécaire royal. Quel prix l'Égypte d'il y a sept mille ans n'attachait-elle pas déjà aux œuvres littéraires pour qu'il existât dans les bâtiments royaux une « maison » destinée à [359] renfermer les livres, et pour qu'un haut fonctionnaire s'enorgueillît d'en prendre soin !

Le goût des livres alla d'ailleurs toujours en grandissant dans la vallée du Nil. La culture des lettres conduisait en Égypte aux situations les plus hautes. Les examens qui donnaient le titre officiel de scribe, ouvraient la voie de toutes les carrières brillantes, dans l'armée, dans le sacerdoce et dans la vie civile.

Sous la XII^e dynastie, le scribe Douaour-se-Kharda, dans ses instructions à son fils Papi, après lui avoir décrit les misères de tous les métiers, ajoute :

« J'ai vu les métiers en action et je te fais aimer la littérature, ta mère ; je présente ses beautés devant ta face. Elle est plus importante que tous les métiers, elle n'est pas un vain mot sur cette terre. Celui qui s'est mis à en tirer profit dès son enfance est honoré ; on l'envoie remplir des missions. Celui qui n'y participe point reste dans la misère. »

« Certes, en te conduisant à Khennāï^{*}, certes j'agis par amour pour toi ; car si tu as profité un seul jour dans l'école, c'est pour l'éternité ; les travaux qu'on y fait sont durables comme les montagnes. C'est ceux-là, vite, vite, que je te fais connaître, que je te fais aimer. »

Ce n'était pas seulement pour ce monde que l'étude était profitable. La connaissance des mystères religieux et des textes sacrés faisait triompher l'âme dans les épreuves qui suivaient la mort et lui ouvrait enfin les demeures célestes. Le *Livre des Morts* contient une multitude

* Ville de la Haute-Égypte, célèbre par ses écoles littéraires.

de prières et de formules, sans lesquelles le défunt ne pouvait échapper aux tourments éternels de l'enfer.

Voici comment se terminent la plupart des chapitres de ce livre fameux :

« Étant su ce chapitre, on sort le jour de la divine région inférieure, on entre après être sorti. Celui qui ignore ce chapitre n'entre pas après être sorti ; il ne peut sortir le jour. »

« Étant su ce chapitre, le corps n'est pas endommagé, l'âme ne se sépare pas de son corps, en vérité. »

L'Égypte, qui appréciait tellement les livres, en a composé une quantité prodigieuse. Il nous en reste un grand nombre qui nous permettent des jugements d'ensemble sur la pensée écrite du [360] peuple des Pharaons. Cette pensée a parcouru tous les domaines et ses œuvres sont de toutes sortes : livres religieux, poèmes, correspondances, annales, histoire proprement dite, traités de science, instructions morales ou judiciaires, documents statistiques, romans même, on trouve tout cela dans les papyrus égyptiens. Il faut y ajouter en outre la littérature des monuments, les innombrables inscriptions, souvent fort étendues, qui ajoutent aux légers rouleaux des bibliothèques leurs majestueuses pages de granit.

Toutes ces œuvres, qui fourmillèrent en Égypte, eurent, comme chez tous les peuples, leurs périodes classiques d'éclosion. Ces périodes sont les mêmes que les grandes époques d'art et de civilisation générale. Elles sont représentées pour le Moyen Empire par la XII^e dynastie ; pour le Nouvel Empire, par les XVIII^e et XIX^e dynasties. Cette seconde grande époque littéraire s'inspira d'ailleurs de la première. Les écrivains qui brillèrent sous la XII^e dynastie restèrent toujours les modèles littéraires de l'Égypte.

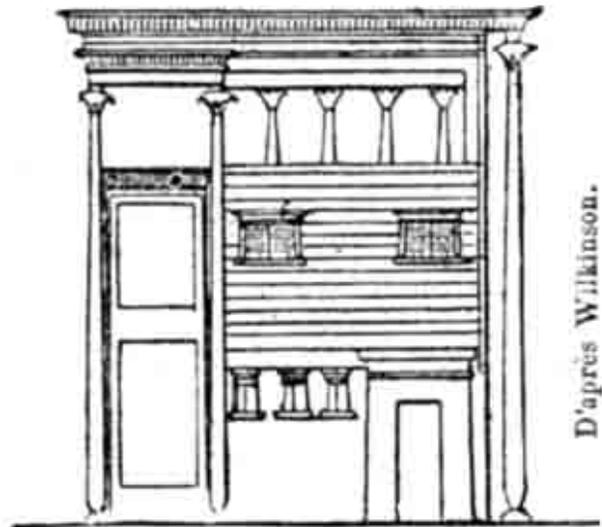


Fig. 207. Esclave phénicien. D'après Champollion (Peinture de Thèbes).

§ 2. CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA LITTÉRATURE ÉGYPTIENNE. COMMENT ELLE PROCÈDE DE LA MÊME INSPIRATION QUE L'ARCHITECTURE

Avant d'entrer dans le détail des principales productions littéraires de l'Égypte, nous dirons d'abord quelques mots de leur caractère général et de leur évolution.

Cette évolution n'eut d'ailleurs rien de progressif. Loin de se perfectionner avec le temps, la littérature égyptienne ne fit en vieillissant que s'éloigner du naturel et de la simplicité. L'amour des livres en Égypte fut, dans son excès, l'obstacle même à toute pro



[Fig. 208.](#) Façade d'une ancienne villa égyptienne. D'après Wilkinson. (D'après les peintures des tombeaux).

[361]



[Fig. 209](#). Cette gravure est une réduction du frontispice du splendide ouvrage « *Description de l'Égypte* » publié par une commission de savants français à la suite de l'expédition d'Égypte. Ce livre dont l'exécution complète a demandé près de 30 années de travail a été une véritable révélation et doit être considéré comme l'origine de tous les travaux publiés ensuite sur l'Égypte. An point de vue des reproductions et des restitutions de monuments, il n'a jamais été égalé. Le dernier volume a paru en 1828. L'ouvrage se vendait 4,000 francs l'exemplaire et comprenait 22 vol. in-f° dont 12 de planches.

[362]

duction impulsive et spontanée. La littérature n'y fut guère qu'un métier et un moyen de parvenir. Le scribe y devint de plus en plus un ingénieux assembleur de mots, mais non pas un véritable écrivain, non pas un chercheur et un créateur d'idées, un évocateur d'impressions et de sentiments. Les plus beaux passages peut-être, de toute la littérature égyptienne, ce sont les vieux fragments que nous a légués l'Ancien Empire, et qui, du moins, ont pour eux la candeur de la pensée et la naïveté de l'expression. Plus on avance dans l'histoire et l'on se rapproche de notre ère, plus le style devient alambiqué, plus les idées se compliquent, et plus se dégage de l'œuvre écrite de l'Égypte une impression - qu'il est impossible de n'en pas garder plus ou moins - de désespérante froideur. Pas une ligne en elle ne nous touche, ne nous émeut. C'est l'interminable et pitoyable griffonnage d'un peuple d'écoliers et de vulgaires bureaucrates s'appliquant à refaire durant des milliers d'années le même exercice de rhétorique.

Quelle différence entre ces pages glacées qui ne remuent rien au fond de nos entrailles et les beaux cris de passion que nous trouvons dans les *Védas* ou dans certains hymnes hébraïques ! Dans les livres de l'Égypte, on ne voit jamais apparaître ni la souffrance, ni l'amour. L'Égyptien semble n'avoir pas connu ces deux sentiments, qui font véritablement de l'homme un être vivant et vibrant, qui sont les principaux stimulants du génie littéraire, et qui lorsqu'ils parlent sincèrement, fût-ce par un mot, éveillent des échos frémissants dans l'âme des générations les plus lointaines.

L'Égyptien a peu souffert. Sous son climat délicieux, toujours égal, avec son Nil qui fournissait amplement à ses faibles besoins, il n'a pas connu les angoisses des privations et des douleurs physiques. S'il a éprouvé la calme mélancolie des plaines brillantes et brûlantes, il a toujours ignoré le rêve sombre qui naît près des océans sauvages, dans les crépuscules blafards et sous des cieux tourmentés. Il n'a jamais goûté l'amertume affreuse des séparations éternelles, puisque, pour lui, la mort n'existait pas. À ses yeux, le tombeau, c'est la « Bonne Demeure » ; le cimetière « la ville éternelle » ; Osiris, dieu de la mort, « le divin maître du silence ». Il n'a pas de terme pour exprimer l'anéantissement, auquel il ne croit pas. Un papyrus nous raconte qu'un mari, se croyant tourmenté avec [363] intention par l'ombre de sa femme, écrit à celle-ci, bien qu'elle soit morte, lui fait des menaces,

déclare que cette lettre servira de pièce à conviction devant le tribunal d'Osiris, puis il va lire son épître dans la tombe de la malicieuse défunte et la suspend au cou de la momie, persuadé que la morte en sera fort impressionnée.

L'Égyptien n'a pas souffert non plus de l'oppression ni de la tyrannie. Il se plaisait à obéir, vénérait son Pharaon comme un dieu et le chérissait comme un père. La nature était clémente et souriante pour lui. Jamais elle ne le troubla par l'effroi de ses caprices sauvages ; jamais il ne vit autour de lui ses fils se tordre dans l'étreinte de la famine ; jamais il ne vit ses moissons ruinées en une heure par la féroce mitraille de la grêle, ni sa frêle maison emportée par l'eau bouillonnante d'un cyclone.

Aussi ne trouve-t-on pas dans ses hymnes les plus enthousiastes l'ardente prière de l'Aryen, riverain de l'Indus, suppliant ses dieux d'écarter de lui la dévorante sécheresse, et de lui amener les vaches célestes, les nuages abondants en pluie. On ne trouve jamais chez lui d'éloquentes supplications comme celles dont les *Védas* sont pleins. Celle-ci, par exemple :

« Ouvre pour nous, ô Indra ! le pâturage des vaches célestes ; accorde-nous l'opulence, ô toi qui portes la foudre. »

« Le ciel et la terre ne peuvent contenir le dieu qui donne la mort à ses ennemis. Fais descendre en vainqueur les ondes qui répandent le bonheur, et envoie-nous les vaches célestes. »

« Toi qui as une oreille ouverte à la prière, écoute notre invocation, accueille nos hymnes ; Indra, rapproche-toi de nous pour écouter les vœux que t'adresse, de concert avec moi, un père de famille. »

« Nous connaissons ton extrême générosité ; nous savons que tu entends notre voix suppliante ; nous implorons le secours du plus libéral des dieux, qui se manifeste par mille bienfaits. »

L'Égyptien n'a pas non plus de ces explosions de reconnaissance comme celle-ci, également extraite des *Védas* :

« Les sages éclairés élèvent leur voix en l'honneur de ce dieu pur qui lance de tous côtés ses mille torrents. »

« Rapide et superbe, il apporte le bonheur. »

« La grande et douce libation a été préparée. Une large voie est ouverte à Indra s'il veut visiter la terre du sacrifice. Car Indra est le maître de la pluie. Il est généreux et digne de nos éloges ; accompagné des Vaches célestes, il conduit les ondes et se montre prêt à nous secourir. »

[364]

L'Égyptien, lui aussi bénit le Nil, qui lui apporte la prospérité, mais comment mettrait-il dans ses invocations un tel sentiment d'angoisse transformé ensuite en une impression si délicieuse de délivrance. Il connaît au juste la date et la marche de l'inondation ; jamais elle ne lui a fait défaut ; jamais il n'a passé par de pareilles transes. Aussi de quelle froideur n'est pas son fameux *Hymne au Nil*, de la XII^e dynastie, simple énumération de jouissances paisibles



[Fig. 210.](#) Têtes de pharaons égyptiens prises sur des monuments. D'après Rosellini.



[Fig. 211.](#) Têtes de pharaons égyptiens prises sur des monuments. D'après Rosellini.



[Fig. 212.](#) Têtes de pharaons égyptiens prises sur des monuments. D'après Rosellini.



[Fig. 213.](#) Têtes de pharaons égyptiens prises sur des monuments. D'après Rosellini.

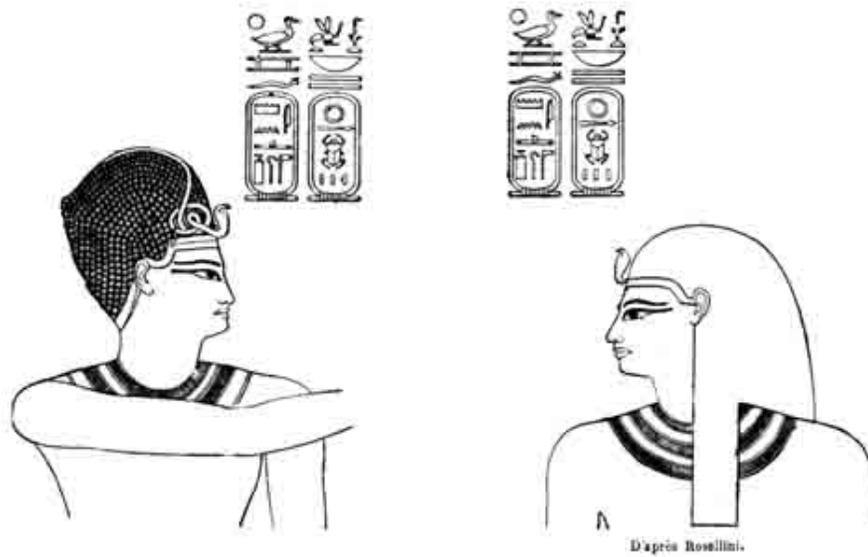
Fig. 210 à 213. Têtes de pharaons égyptiens prises sur des monuments. D'après Rosellini.

Chaque tête est accompagnée d'un encadrement dit cartouche, indiquant en caractères hiéroglyphiques les noms du prince représenté. Les cartouches de rois sont généralement doubles, l'un est le cartouche-prénom, l'autre le cartouche-nom. Un de ces cartouches contient le titre de « roi de la Haute et de la Basse-Égypte » ; l'autre le titre de « fils du Soleil, seigneur des Deux-Mondes, etc. » Ce n'est guère que par ces cartouches que l'on peut dater les monuments.

Les quatre têtes, représentées ci-dessus, appartiennent à des princes des XVIII^e et XIX^e dynasties. Le second à droite, au haut de la page, est Thoutmès II. Les deux têtes placées au-dessous représentent Ménéphthah, le successeur de Sésostris.

[365]

et sûres, qui n'approche pas, même de loin, du brûlant lyrisme des Védas. On peut en juger par l'extrait suivant :



[Fig. 214.](#) Têtes de pharaons égyptiens prises sur des monuments. D'après Rosellini.



[Fig. 215.](#) Têtes de pharaons égyptiens prises sur des monuments. D'après Rosellini.

Fig. 214 et 215. Têtes de pharaons égyptiens prises sur des monuments. D'après Rosellini.

Les deux têtes supérieures sont celles d'Aménophis II de la XVIII^e dynastie ainsi que l'indiquent les cartouches qui les accompagnent. La tête inférieure représente Aménophis III, le roi qui fit construire les colosses de Memnon. Ses traits révèlent son origine éthiopienne et prouvent que les dessinateurs et les sculpteurs égyptiens tâchaient de copier exactement leur modèle et non pas de l'idéaliser.

« Salut, ô Nil, - ô toi qui t'es manifesté sur cette terre - et qui viens en paix - pour donner la vie à l'Égypte ! Dieu caché, qui amènes les ténèbres au [366] jour qu'il te plaît - irrigateur des vergers qu'a créés le soleil -pour donner la vie à tous les bestiaux. - Tu abreuves la Terre en tous lieux, - voie du ciel qui descends - ami des pains, - qui illumines toute demeure. - Seigneur des poissons, quand tu remontes sur les terres inondées, - aucun oiseau n'envahit plus les biens utiles ; - créateur du blé, producteur de l'orge, - il perpétue la durée des temples ; - repos des doigts est son travail pour des millions de malheureux. »

Si l'Égyptien n'a pas connu la souffrance dans sa poignante profondeur, il n'a pas davantage connu l'amour. Pour lui, l'union de l'homme et de la femme était un acte physiologique, auquel il n'a jamais mêlé, ni poésie ni passion. Le lien conjugal était fort doux, mais fort calme aussi en Égypte ; la femme s'y trouvait l'égale de son mari ; une affection amicale, basée sur la communauté des intérêts, unissait les époux. L'adultère était puni sans doute, mais comme l'eût été le vol ou tout autre crime entraînant un dommage pour autrui.

« L'adultère, dit Diodore, était considéré en Égypte comme entraînant trois maux très grands : l'insulte, la corruption des mœurs et la confusion des enfants. »

La jalousie n'entraînait pas pour beaucoup dans l'indignation de l'époux contre sa femme coupable. Et la femme, de son côté, n'en éprouvait guère vis-à-vis de son mari. Elle laissait aller et venir autour

de lui ses belles esclaves, entièrement nues, et ne s'inquiétait guère qu'il choisit parmi elles des favorites.

En dehors du mariage, l'amour n'était qu'une fantaisie passagère. La façon dont il est dépeint dans les romans égyptiens que nous possédons, n'est jamais accompagné d'un détail touchant, d'un sentiment délicat.

Le prince Satni, nous dit un vieux conte égyptien populaire, passant sur le parvis du temple de Phtah, voit « une femme fort belle, car il n'y avait femme qui l'égalât en beauté, et, de plus, elle avait beaucoup d'or sur elle. » Il s'informe, et apprend qu'elle est fille du grand-prêtre de Bubaste. Ce n'était pas, comme on voit, la première venue. Il lui envoie par un serviteur ce message : « Je te donnerai dix pièces d'or pour passer une heure avec moi. » Et la belle, sans s'effaroucher, comme en présence d'une proposition très naturelle, répond : « Je suis chaste, je ne suis pas une personne [367] vile. S'il est que tu désires avoir ton plaisir de moi, tu viendras à Bubaste dans ma maison, où tout sera préparé, et tu feras ton plaisir de moi, sans que j'en parle à toutes les commères de la rue. »

Le prince Satni se rend à cette invitation, et la jeune fille, toujours sous prétexte « qu'elle est chaste, qu'elle n'est pas une personne vile », promet de se donner à lui, s'il consent à signer un papier la déclarant son héritière.

Dans le conte du roi Rampsinite, que nous rapporte Hérodote, on voit ce Pharaon, désirant mettre la main sur un voleur, ne pas trouver de plus ingénieux moyen que le suivant :

« Il prostitua sa propre fille dans un lieu de débauche, lui ordonnant de recevoir également toutes sortes de personnes, mais de les obliger, avant de leur accorder ses faveurs, à lui dire ce qu'ils avaient fait en leur vie de plus subtil et de plus méchant. »

Ainsi, mariage de raison ou fantaisie passagère, voilà quelles étaient les formes de l'amour dans la vallée du Nil. Telle était l'indolence du cœur et des sens chez l'Égyptien que, la plupart du temps, il ne cherchait pas au delà des murs de la maison paternelle l'idéal que d'autres hommes poursuivent quelquefois toute leur vie sans le ren-

contrer : il épousait tout simplement sa sœur. Cette sorte d'union était la plus naturelle et la plus fréquente.

Dans le conte de Satni, la femme du roi Ménéphtah dit à son mari : « Ahouri, notre fille, aime son frère Noferkephtah ; marions-les ensemble, comme c'est la coutume. »

Dans une contrée qui comprend ainsi l'amour, où jamais le cœur n'a balbutié ses délicates tendresses ; où jamais les sens n'ont éprouvé de désirs bien vifs ni de désappointements bien profonds, il est inutile de demander à la littérature les pages de grâce exquise qui nous peignent les amours de Rama et de Sita dans le Ramayana, ou les voluptueuses peintures du Cantique des Cantiques, ou encore les plaintes furieuses et le délire mortel de Didon abandonnée. C'est en vain qu'on déchiffrera tous les fragments desséchés des papyrus, c'est en vain qu'on épellera, pylône après pylône, les pages dures du granit égyptien, jamais on n'y verra éclater des paroles semblables à celles-ci, extraite du Cantique des Cantiques, qui fassent tressaillir après des siècles, le cœur des hommes :

[368]

« Je dors, et mon cœur veille ; j'entends la voix de mon bien-aimé qui frappe à ma porte. »



[Fig. 216.](#) Têtes de princesses égyptiennes. D'après Rosellini.



[Fig. 217.](#) Têtes de princesses égyptiennes. D'après Rosellini.



[Fig. 218.](#) Têtes de princesses égyptiennes. D'après Rosellini.



[Fig. 219.](#) Têtes de princesses égyptiennes. D'après Rosellini.



[Fig. 220.](#) Têtes de princesses égyptiennes. D'après Rosellini.



[Fig. 221.](#) Têtes de princesses égyptiennes. D'après Rosellini.

Fig. 216 à 221. Têtes de princesses égyptiennes. D'après Rosellini.

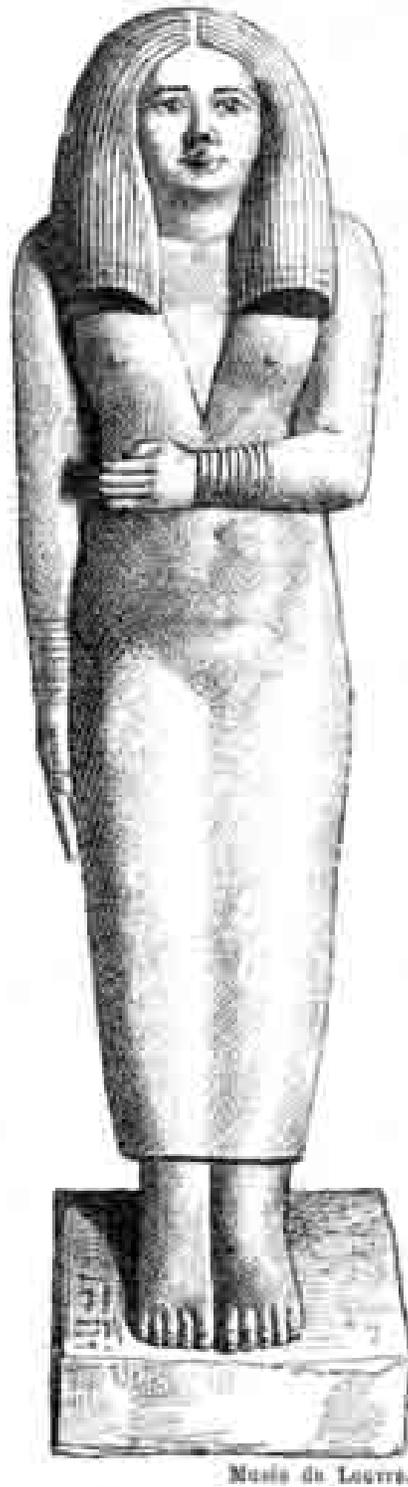
Les princesses égyptiennes représentées sur cette planche appartiennent aux XVIII^e et XIX^e dynasties, à l'exception de la dernière figure en bas à gauche qui représente Cléopâtre, femme de Ptolémée Soter II de la XXXIII^e dynastie.

[369]



Musée du Louvre.

[Fig. 222.](#) Sépa et Nésa, les plus vieilles statues du monde. Musée du Louvre.



[Fig. 223.](#) Sépa et Nésa, les plus vieilles statues du monde. Musée du Louvre.

Fig. 222 et 223. Sépa et Nésa, les plus vieilles statues du monde. Musée du Louvre.

Ces deux statues en calcaire, qu'on voit sur le palier du premier étage du Musée égyptien du Louvre, ont été sculptées sous la II^e ou la III^e dynastie, c'est-à-dire il y a plus de 6000 ans. Ce sont, avec les statues de Ra Hotep et Nefert représentées dans notre 3^e planche photographique, les plus anciennes statues du monde entier. Sépa avait la dignité de « prophète et prêtre du taureau blanc ». - Sur la légende de la femme on lit : « Sa royale parente Nésa. » - J'ai déjà donné plusieurs statues égyptiennes. En y joignant celles des pages suivantes, le lecteur aura sous les yeux la collection des plus remarquables statues égyptiennes existant dans les musées d'Europe et d'Égypte. Afin de ne pas altérer l'expression des physionomies, j'ai fait reproduire les plus intéressantes par la phototypie ou la photographie.

« Mon âme s'est comme fondue au son de sa voix. Mais je le cherchai, et je ne le trouvai point ; je l'appelai, il ne me répondit point. »

« Je vous conjure, ô filles de Jérusalem, si vous trouvez mon bien-aimé, de lui dire que je languis d'amour. »

[370]

Il n'y a guère qu'un passage de vrai et poétique amour dans tous les romans égyptiens, et encore l'héroïne n'est pas une fille de la vallée du Nil. C'est une étrangère, une Syrienne. Le fils du roi d'Égypte, nous dit « *le Conte du prince prédestiné* », étant parvenu à escalader la fenêtre de cette jeune fille, celle-ci touchée sans doute des efforts qu'il a faits pour parvenir jusqu'à elle et obtenir sa main, veut l'épouser, mais elle se heurte contre le refus obstiné de son père. Et la jeune fille s'écrie : « Par Phrâ-Harmakouti, si on me l'arrache, je ne mangerai plus, je ne boirai plus, je mourrai sur l'heure. » Le messenger alla répéter tous les discours qu'elle avait tenus à son père ; et le prince envoya des gens pour tuer le jeune homme, tandis qu'il était dans sa maison. La princesse leur dit : « Par Phrâ ! si on le tue, au coucher du soleil, je serai morte ; je ne passerai pas une heure de vie plutôt que de rester séparée de lui. »

Le sentiment le plus vif chez l'Égyptien, le seul qui le fasse sortir de sa froideur et renoncer à l'arrangement compliqué des mots et des syllabes pour faire entendre quelques paroles sincères et émues, c'est l'amour pour sa contrée natale, pour cette vallée du Nil qu'il appelle toujours la « Terre entière », comme si en dehors d'elle il n'y avait plus rien.

C'est ce sentiment qui a produit le plus joli passage - à mon gré - et le seul vraiment touchant de toute la littérature égyptienne. On le trouve dans une autobiographie remontant à la XII^e dynastie, dans le récit des exploits et des succès de l'aventurier Sineh. Cet homme, exilé de l'Égypte, par suite d'une fausse accusation, s'est enfui en Syrie. Il a prospéré ; il est devenu le chef d'une tribu, le père d'une famille nombreuse et prospère ; il possède d'immenses richesses. Mais, au faite de la puissance et du bonheur, il sent en lui-même un ver rongeur qui empoisonne ses joies : c'est le regret de la patrie. Et voici comment il l'exprime :

« J'ai quitté mon pays nu, et je suis vêtu de fin lin. Après avoir été un transfuge sans subordonnés, moi, je possède des serfs nombreux. Ma maison, est belle, mon domaine large, ma mémoire est établie dans le temple de tous les dieux. Et néanmoins, ô roi ! je me réfugie toujours en ta bonté. Remets-moi en Égypte, accorde-moi la grâce de revoir en corps le lieu où mon cœur passe son temps ! Y a-t-il de l'opposition à ce que mon corps repose au pays où je suis né ? Y revenir, c'est le bonheur. Son cœur souffre à qui s'est sauvé pour [371] vivre sur la terre étrangère ; y a-t-il un tous les jours pour lui ? Lui, il écoute la prière lointaine, et il part, se dirigeant vers le pays où il a foulé la terre pour la première fois, vers le lieu d'où il est venu. »

Voilà les lignes les plus vraiment humaines que j'aie rencontrées dans toute cette littérature égyptienne, aux contours fixes, raidis, comme les arêtes des Pyramides, au sens obscur et mystique comme le sourire des sphinx. La littérature et l'architecture d'un peuple ont toujours le même aspect : le rêve écrit ressemble au rêve de pierre. Nous l'avons montré ailleurs pour l'Inde - débordante de détails, touffue, passionnée, grandiose, dans ses sanctuaires comme dans ses poèmes. Et nous éprouvons encore cette impression dans la vallée du Nil, lorsque, relevant nos yeux fatigués par la monotonie des phrases

hiératiques s'alignant sur les papyrus, nous les reportons vers les lignes impassibles et éternelles des pylônes et vers la face des colosses où séjourne le reflet d'un immuable et paisible songe.

Un poids d'une infinie lourdeur vient alors accabler notre âme : le poids de ces cinq mille ans d'histoire laborieuse, d'activité résignée, le poids de toutes ces pierres entassées en monceaux effroyables, de tous ces hiéroglyphes alignés à l'infini, et d'où ne se dégage pas un seul cri d'amour, pas une plainte, pas un sanglot, rien de ce qui fait frémir à l'unisson, à des siècles de distance, les fibres secrètes du cœur. Ces masses énormes, ces édifices - les plus gigantesques qu'ait construits une race humaine, - sont moins éloquents et moins humains que la simple parabole de *l'Enfant prodigue*, par exemple, contée à un groupe de pêcheurs galiléens, ou que ces profondes réflexions de *l'Ecclésiaste* :

« La mémoire du sage ne sera pas éternelle, non plus que celle de l'insensé ; et les temps à venir enseveliront tout également dans l'oubli ; l'homme savant meurt comme l'ignorant. »

« C'est pourquoi la vie m'est devenue ennuyeuse, considérant que toutes sortes de maux sont sous le soleil, et que tout n'est que vanité et affliction d'esprit. »

Nous allons étudier maintenant dans leurs détails les principaux ouvrages que l'Égypte nous a laissés. Ils ne forment assurément qu'une bien faible partie des milliers de livres qui s'entassaient dans les bibliothèques des palais. Sur certains sujets, - les connaissances scientifiques, par exemple, - il ne nous est presque rien resté.

[372]

§ 3. OUVRAGES RELIGIEUX. TRAITÉS DE MORALE

C'est parmi les ouvrages philosophiques que se classent les plus anciens livres de l'Égypte. Nous avons déjà nommé les deux fragments qui remontent jusqu'à l'Ancien Empire et que nous a con-



Musée du Louvre.

[Fig. 224.](#) Statue de la V^e dynastie. Musée du Louvre.

[373]

servés le Papyrus Prisse. C'est la fin du traité de morale de *Kaqimna*, et les *Instructions de Phtahotep*.

Ce Phtahotep était fils d'un roi de la V^e dynastie. Parvenu à un âge avancé, il résolut de faire profiter ses concitoyens de sa longue expérience, et la résuma en des maximes d'une morale tout utilitaire et pratique. Le principe le plus élevé qu'il propose comme base de la conduite, c'est la docilité, le respect pour l'ordre établi. L'obéis



[Fig. 225.](#) Statue du roi Khéfren, fondateur de la deuxième pyramide. Musée de Boulaq.

Cette statue en diorite, matière plus dure que le porphyre, a été retrouvée il y a quelques années en déblayant le temple placé auprès du grand sphinx. Elle est vieille d'environ soixante siècles. Son moulage figure au Louvre. Celle que nous donnons à été faite pour cet ouvrage d'après une photographie de l'original, exécutée au Musée de Boulaq, au Caire.

[374]

sance filiale, envers son père, quand on est jeune, et plus tard envers le roi, qui est le père de son peuple, constitue le premier devoir.

« Le fils qui reçoit la parole de son père », dit ce doyen des écrivains du monde, « deviendra vieux... L'obéissance d'un fils envers son père, c'est, la joie... Il est cher à son père et sa renommée est dans la bouche des vivants qui marchent sur la terre. »

« Le fils docile sera heureux par suite de son obéissance ; il vieillira, il parviendra à la faveur. »

« Je suis devenu ainsi un ancien de la terre ; j'ai parcouru cent dix ans de vie avec la faveur du roi et l'approbation des anciens, en remplissant mon devoir envers le roi. »

Phtahotep donne également la recette du bonheur en ménage :

« Si tu es sage, munis bien ta maison ; aime ta femme sans querelles, nourris-la, pare-la, c'est le luxe de ses membres. Parfume-la, réjouis-la le temps que tu vis ; c'est un bien qui doit être digne de son possesseur. Ne sois pas brutal. »

Les livres religieux de l'Égypte ont tous été retrouvés dans les tombeaux. On en faisait des copies dont on munissait les morts et qui devaient leur servir comme de passeports et de talismans pour traverser heureusement toutes les épreuves qui précédaient dans la vie future le jugement d'Osiris et la béatitude finale.

Le *Livre des Morts* n'est pas le seul de ces recueils, mais c'est de beaucoup le plus important et le plus fameux. C'est aussi celui dont il reste, le plus grand nombre d'exemplaires. Presque tous les papyrus de nos musées en présentent des fragments et il en existe plusieurs copies complètes, soit en caractères hiéroglyphiques, comme celles du Musée de Turin et de la Bibliothèque nationale, soit en caractères hiératiques, comme celle du Louvre.

Le vrai titre de l'ouvrage, c'est le *Livre de la sortie au jour*, ce qui indique bien l'idée que les Égyptiens se faisaient de la mort. Pour eux, descendre au tombeau, c'était entrer dans une nouvelle vie, plus glo-

rieuse que la précédente, et où le jour divin, la lumière céleste se découvraient aux yeux du défunt qui en était trouvé digne.

« La vie c'est l'enveloppement du soir, » dit le mort dans un chapitre L'enveloppement du soir, c'était la mort comparée au [375] coucher du soleil, et c'était aussi le début de la vie supérieure et véritable.

Le *Livre des Morts* ne fut pas composé tout d'une pièce. Les hymnes, prières, descriptions, dissertations et formules magiques qu'il renferme sont de date très différentes. On en découvre dans les tombeaux à partir de la XI^e dynastie, mais c'est sous la XVIII^e seulement qu'apparaît un exemplaire complet.

Suivant le livre lui-même, un de ses chapitres, le CXXX, aurait été composé par Horus pour son père Osiris, et trouvé miraculeusement dans la grande salle du palais de Hesepti, roi de la Ire dynastie. Un autre chapitre, le LXIV, aurait été découvert à Hermopolis, sur un cube de pierre écrit en bleu sous les pieds du dieu Thot, et la trouvaille remonterait au temps du roi Menkéra ou Mykérinus, constructeur de la troisième pyramide. Nous ne pouvons être aussi affirmatif quant à ces dates, ni surtout quant à la façon miraculeuse dont fut opérée la trouvaille, mais il est certain que plusieurs parties du *Livre des Morts* remontent à une très haute antiquité.

Nous avons indiqué, dans notre chapitre sur la *Religion des Égyptiens*, le rôle important du *Livre des Morts*. Grâce à ses formules mystiques, le défunt était assuré de conquérir une immortalité bienheureuse. Les prêtres récitaient les chapitres du *Livre* durant les cérémonies des funérailles ; et, à certains anniversaires la famille se réunissait dans une des salles du tombeau pour en lire des passages. Le mort, toujours présent par son *double* à côté de sa momie, devait finir par les posséder ainsi sûrement et pouvait s'en servir pour vaincre les obstacles de sa vie d'outre-tombe. Par surcroît de précaution, on inscrivait les plus importants passages sur les bandelettes de la momie, sur les figurines funéraires qui remplissaient son sarcophage, et sur le scarabée, symbole de la vie éternelle, que l'on plaçait dans sa poitrine.

Il résulte de ces usages que nous possédons une multitude de copies et de fragments du *Livre des Morts*. Le texte définitif n'en est pas plus facile à établir pour cela, à cause des fautes nombreuses commises par les copistes et des variantes intentionnelles qu'ils multipliaient comme à plaisir.

Parmi les égyptologues, les uns voient dans le groupement des chapitres une suite régulière, un plan voulu. Les autres n'y aperçoivent [376] qu'une collection faite sans harmonie, sans marche ascendante vers un but déterminé. Le but, en effet, qui serait l'apothéose du mort, semble être atteint dès le milieu du livre, tandis que le jugement de l'âme par le tribunal d'Osiris, qui devrait amener cette récompense suprême, ne se place qu'à la fin.



[Fig. 226.](#) Statue de l'ancien empire. (IV^e ou V^e dynastie.) Musée de Boulaq.

Cette dernière objection ne me paraît pas fondée. Ce n'est pas seulement sur les actes accomplis durant sa vie terrestre que l'homme est jugé devant le tribunal d'Osiris ; c'est aussi sur la conduite qu'il a tenue dans la *région inférieure*, c'est-à-dire dans ses pérégrinations après la mort. Le jugement d'Osiris et l'admission dans la barque du Soleil, terminent cette série d'épreuves.

Voici, d'ailleurs, en quelques mots, le plan que l'on peut suivre dans le *Livre des Morts*.

Dans les premiers chapitres se placent des invocations, qui forment la partie la plus réellement littéraire de l'ouvrage. Ces invocations sont adressées soit à plusieurs dieux pour les prier en faveur de l'âme qui monte vers eux, soit au Soleil, dont la splendeur se révèle à cette âme dégagée des voiles de la chair. Nous avons cité dans notre chapitre sur la religion les plus beaux passages de ces hymnes.

L'utilité de la science métaphysique est hautement proclamée ensuite ; le mort ne peut espérer la félicité éternelle s'il ne connaît pas tous les mystères de la cosmogonie et de la religion, s'il n'a pas approfondi dans leur plus secret principe la nature des dieux et celle de l'univers. Cette science mystérieuse est développée dans un très long chapitre, le XVII^e, sorte de résumé de la mythologie égyptienne. Chaque nom y est suivi d'une explication, et souvent de plusieurs explications, suivant les divergences des principales écoles théologiques.

[377]

Voici un passage de ce curieux chapitre :

« Je suis celui à qui nul ne fait obstacle parmi les dieux.

« Qui est cela ?

« C'est Toum dans son disque, autrement dit, c'est Ra dans son disque se levant à l'horizon oriental du ciel.



Fig. 227. Le scribe accroupi (V^e dynastie). Musée du Louve.

Cette statue, célèbre dans le monde entier, est le morceau le plus remarquable et le plus précieux que possède le musée égyptien du Louve. Grâce à l'insertion d'une prunelle en cristal de roche au centre de laquelle est planté un bouton de métal, le regard a une intensité de vie qu'aucune statue grecque n'a jamais possédée.

[378]

« Je suis Hier et je connais Demain.

« Qu'est cela ?

« Hier, c'est Osiris, Demain c'est Ra en ce jour où il détruit les ennemis du Seigneur qui est au-dessus de tout et où il consacre son fils Horus ; autrement dit, le jour où nous fixons la rencontre du cercueil d'Osiris par son père Ra. Il y fait l'acte de combattre les dieux quand l'ordonne Osiris, seigneur de la montagne de l'Amenti.

« Qu'est cela ?

« L'Amenti, c'est la création des âmes des dieux quand l'ordonne Osiris, seigneur de la montagne de l'Amenti ; autrement dit, l'Amenti, c'est l'excitation qu'offre Ra ; chaque dieu qui y arrive livre un combat. Je connais ce dieu grand qui y réside.

« Qui est cela ?

« C'est Osiris, etc. »

Lorsque le mort est suffisamment muni de cette science indispensable, il redemande aux dieux ses membres, ses bras, ses jambes, son cœur, afin de pouvoir combattre les ennemis qui vont se dresser contre lui. Sa prière est exaucée, il se trouve en état de partir pour son expédition mystérieuse :

« On me rend ma bouche pour parler », dit-il, « on me rend mes jambes pour marcher, mes bras pour renverser mes ennemis. Je ressuscite, j'existe, j'ouvre le ciel ; je fais ce qui m'est ordonné dans Memphis. »

Ce qui lui est ordonné, c'est une série de luttes contre des ennemis redoutables, contre des périls sans nombre. Il combat les crocodiles, il échappe au billot infernal, il déjoue les pièges du faux nautonier, il se confie au vrai pilote, et dit sans se tromper tous les noms des différentes parties de la barque mystique. Presque toutes ses victoires sont dues aux formules magiques, qui se trouvent en grand nombre dans le *Livre des Morts*.

« Horus a répété ces incantations quatre fois et tous ses ennemis sont tombés, renversés, égorgés ; l'Osiris N... (le défunt) répétera ces incantations quatre fois et tous ses ennemis tomberont, renversés, égorgés. »

Certaines de ces formules magiques doivent être, suivant une indication du chapitre CI, « écrites à l'encre gommée, repassées à la couleur sur une bande de papyrus royal et placées au cou de la momie le jour de l'ensevelissement. Cela étant mis en manière de talisman à son cou, le défunt est parmi les dieux ; il s'unit aux serviteurs d'Horus. »

[379]

Grâce à toutes ces précautions, le mort traverse le fleuve infernal et vient cultiver les champs divins d'Aanrou. Pour l'aider dans ce travail, il a les nombreux serviteurs qu'on a peints à cet effet sur les parois intérieures de son tombeau ou qu'on a représentés par des figurines.

Il comparaît enfin devant le tribunal d'Osiris, prononce la confession négative que nous avons donnée tout au long dans un précédent chapitre. Son cœur, pesé dans la balance divine, est trouvé d'un poids suffisant. Il est alors jugé digne de partager l'existence des dieux, et il devient dieu lui-même.

« Dieux, habitants du ciel, qui voyez l'Osiris N... (le défunt), faites-lui adoration comme au Soleil ; il est le chef à la recherche du diadème, vérifiant ses offrandes, il est Osiris l'unique, le premier de ceux qui sont devant Ra.

« Il est Ra lui-même, disposant les rames pour le service de Noun. »

Presque tous les chapitres du *Livre des Morts* sont accompagnés de vignettes, - illustrations naïves, où la simplicité, la raideur du trait s'exagère plus encore que dans les dessins ordinaires, pour mieux donner l'idée des êtres mystiques qui circulent dans la « divine région inférieure ». On y voit le mort, précédé de son âme qui vole devant lui, le dieu Ra assis dans une barque que dirige le défunt, toutes les scènes de la culture des champs d'Aanrou, etc.

Tel est ce fameux Livre des Morts, plus important au point de vue du jour qu'il jette sur les idées religieuses des Égyptiens, sur leur conception de la vie, de la mort, des devoirs de l'homme, de l'éternité et des dieux, qu'au point de vue purement littéraire.

Quelques hymnes d'une inspiration élevée, quelques belles images empruntées à la marche du Soleil ou bien au cours majestueux du Nil, c'est tout ce qu'un poète retirerait de ce fatras cabalistique, où l'obscurité, la bizarrerie des formules magiques, les nombreuses répétitions n'ont rien de la simple beauté qu'on rencontre généralement dans les écrits religieux des peuples antiques, dans les *Védas*, les *Psaumes* ou le *Livre de Job*.

On peut en dire autant de quelques autres ouvrages analogues au *Livre des Morts*, et que l'on a retrouvés également dans les tombeaux. Ce sont entre autres : « *Les Lamentations d'Isis et de Nebt-hat* » et le « *Livre de ce qui est dans l'hémisphère inférieur*. »

[380]

Ce dernier raconte la marche et les aventures du Soleil alors qu'il est descendu au-dessous de l'horizon, tandis que le *Livre de ce qui est dans l'hémisphère supérieur* décrit son cours glorieux pendant la durée du jour. C'est dans ces deux livres qu'on a retrouvé les notions les plus rapprochées du panthéisme et presque du monothéisme que l'Égypte ait conçues ou du moins exprimées. Le Soleil était, nous l'avons dit, sa principale divinité. Elle voyait en lui comme un principe caché, animant et pénétrant toutes choses, comme le créateur et l'âme de l'univers.

Dans un hymne copié par M. Brugsch sur les murailles du temple de l'oasis El-Khargeh se trouvent ces paroles :

« Dieu qui est immanent en toutes choses,
Ame de Schou dans tous les dieux.
Il est le corps de l'homme vivant,
Le créateur de l'arbre qui porte les fruits,
L'auteur de l'inondation fertilisatrice.
Sans lui rien ne vit dans le circuit de la terre. »

« ... Il voyage dans la nuée

Pour séparer le ciel de la terre,
Et ensuite pour les réunir,
Caché en permanence dans toute chose,
Le Un vivant
En qui toutes choses vivent éternellement. »

Il est curieux de rapprocher ce passage de certains hymnes à Agni (le feu) contenus dans le *Rig-Véda* :

« Agni, dit le recueil sacré des Hindous, a fait entendre sa voix qui est celle du tonnerre. Sa langue touche et lèche le ciel et la terre ; il enveloppe la ramée. À peine né, à peine allumé, *il sépare ce ciel et cette terre*, et brille au milieu d'eux.

« Étendard du monde entier, à peine sorti du sein de sa mère, il a rempli la Terre et le Ciel.

« ... Adorable Agni, ta forme est au ciel, sur la terre, dans les plantes, dans les ondes. Cette lumière éclatante que tu as jetée sur l'étendue de l'air se développe comme un océan. Elle forme l'œil du monde. Agni, tu t'élèves dans la mer du ciel, etc. »

Cette *mer du ciel*, c'est le *Noun* des Égyptiens, c'est l'Océan primordial.

Ce rapprochement est intéressant, mais il ne tend à rien démontrer, [381] sinon que l'esprit et les conceptions de l'homme, à un degré semblable d'évolution, se rencontrent toujours sur certains points, et aussi que des données élevées comme le monothéisme ou le panthéisme n'ont pu être que des éclairs isolés dans le chaos des cosmogonies primitives, et se sont toujours liés à quelque notion primitive, telle que l'adoration du feu, le culte du Soleil ou celui des morts.



[Fig. 228.](#) Buste en pierre calcaire de l'ancien empire.

Ce buste, vieux de plus de 5000 ans, est un des plus remarquables chefs-d'œuvre de la sculpture égyptienne. Il serait difficile à un artiste moderne de le surpasser. Musée du Louvre.

[382]

§ 4. OUVRAGES HISTORIQUES

Les livres historiques de l'Égypte ont été surtout écrits sur des pages de pierre. Ce sont les inscriptions des stèles et des pylônes qui nous ont conservé les grands événements de chaque règne et leur succession, tandis que les murs intérieurs des tombeaux sont couverts, dès les époques les plus reculées, par les biographies des individus.

Les rois étaient entourés de scribes officiels, dont l'occupation consistait à enregistrer leurs faits et gestes. Les parties les plus importantes de ces chroniques étaient ensuite gravées sur les monuments, où la découverte de Champollion nous a permis de les déchiffrer.

Nous n'insisterons pas sur ce genre de littérature, puisque nous avons déjà résumé ce qu'il nous apprenait en résumant l'histoire même de l'Égypte.

Parmi les récits historiques plus ou moins légendaires que nous possédons sur papyrus, il en est cependant quelques-uns dont nous devons faire mention.

Ce sont d'abord les très curieux *Mémoires de Sineh*, datant de la XII^e dynastie et traduits d'un des papyrus hiératiques du musée de Berlin.

Ce Sineh était un homme d'un caractère énergique et aventureux, qu'une disgrâce royale obligea à quitter l'Égypte et à chercher fortune ailleurs. Il s'en alla en Syrie, se joignit à des bandes nomades, sut bientôt par son courage son habileté, obtenir le commandement d'une d'entre elles. Il fit des conquêtes, acquit des richesses, se maria, eut une famille nombreuse et prospère. Mais, au faite de la fortune, il songeait toujours à sa terre natale, et il ne connut le bonheur que lorsque enfin, le Pharaon l'ayant gracié, lui ayant rendu sa faveur, il put rentrer en Égypte, certain maintenant d'y achever ses jours et d'y être enseveli.

Dans un des premiers paragraphes de ce chapitre, j'ai cité le [383] passage où Sineh exprime sa douleur d'exilé, et je l'ai donné comme le plus touchant peut-être de toute la littérature égyptienne.

Mais on trouve autre chose dans ces intéressants mémoires. Ils offrent des peintures des mœurs militaires de l'Égypte sous la XIIe dynastie et aussi des tableaux de ce qui se passait à la cour du Pharaon. On voit quel était le prestige royal, de quel poids cruel s'appesantissait sur un homme le mécontentement du souverain, et quel honneur suprême c'était pour un sujet d'être nommé *l'ami du roi*.

Voici comment Sineh, qui cependant croyait supporter injustement les effets de la colère du Pharaon, parle de lui aux étrangers qui le questionnent sur les causes de son exil :

« C'est un brave qui, certes, agit de son glaive, un vaillant qui n'a point son semblable ; on le voit qui s'élançe contre les barbares et qui fond sur les pillards... C'est un cœur ferme en son heure. C'est Lin lion qui frappe de la griffe : jamais il n'a rendu son arme...

« il saisit son bouclier, il bondit, il n'a jamais eu besoin de redoubler son coup ; il tue sans qu'il soit possible de détourner sa lance, et même sans qu'il tende son arc, les barbares fuient ses deux bras comme des lévriers...

« C'est un bien-aimé qui a su merveilleusement conquérir l'amour ; son pays l'aime plus que soi-même et se réjouit en lui plus qu'en son propre dieu. Roi, il a gouverné dès l'œuf ; lui-même, depuis sa naissance, c'est un multiplicateur de naissances et aussi un être unique, d'essence divine, par qui cette terre se réjouit d'être gouvernée. »

On voit par cet extrait que les sentiments des Égyptiens envers leurs rois étaient voisins des sentiments d'adoration qu'ils éprouvaient pour leurs dieux.

Un très précieux papyrus, acheté par le British Museum à M. Salier en 1839, raconte le commencement de la lutte contre les Hyksos. Ce n'est malheureusement qu'un fragment plein de lacunes, Il rend compte d'un échange de messages entre Apôpi, roi des Pasteurs, et Soknounri, roi national, gouvernant la Haute-Égypte. L'issue de cette démarche diplomatique, qui, en somme, était une sorte de défi de la

part d'Apôpi, fut sans doute l'ouverture de la guerre par laquelle furent expulsés les Hyksos.

Un autre récit, plus empreint de fantaisie, mais où cependant on démêle la vérité historique, date de la XX^e dynastie et a pour titre : *Comment Thoutii prit la ville de Joppé*. Le subterfuge

[384]



[Fig. 229.](#) Le Cheik-El-Béled, statue en bois de l'ancien empire. Musée de Boulaq.

Le nom de cette statue provient de ce que lorsqu'elle fut retirée par Mariette d'un des puits funéraires de Memphis, les habitants de Saqqarah la prirent pour la statue d'un de leurs chefs, le cheik-el-béled (le maire du village). Ce fait prouve combien le type populaire a peu varié en Égypte depuis plus de 5000 ans. Cette statue était trop remarquable pour que le dessin nous ait paru suffisant pour la reproduire. De même que pour celles de Ra Hoteh ([planche photographique 3](#)), et de Sésostris ([planche 4](#) et [planche 6](#)), nous avons laissé à la photogravure le soin de la représenter.

[385]

qu'employa cet officier est analogue à beaucoup d'autres que nous rapporte l'histoire ou la légende, tel que celui d'Ali-Baba dans les *Mille et une Nuits*, le cheval d'Ulysse, le dévouement de Zopyre, etc.

Si nous sortons du domaine de l'histoire pour entrer dans la légende pure, nous ne manquerons pas de documents. Nous en parlerons dans un paragraphe spécial, mais nous devons mentionner



[Fig. 230.](#) Tahut Néfer « grammate des troupeaux d'Ammon » et sa femme Bémnema. Musée du Louvre. (Groupe en grès, XVIII^e dynastie).

[386]

ner dans celui-ci celles des légendes égyptiennes qui ont été prises pour de l'histoire authentique sur la foi des écrivains grecs. La plus fameuse est le conte de Rhampsinite, rapporté par Hérodote. Nous ne faisons que le nommer, car il n'est pas un livre d'histoire élémentaire qui ne le rapporte. Il est inutile d'insister sur le côté contestable des récits d'Hérodote ; on a été jusqu'à refuser au conte de Rhampsinite une origine égyptienne. Ce qui est certain, c'est que les prêtres le donnaient pour véritable à l'étranger qui les questionnait et qu'il était sans doute populaire dans la vallée du Nil comme le fut chez nous la légende de Roland à Roncevaux ou celle de saint Denis, décapité, portant sa tête sous son bras Hérodote est un conteur charmant, et, maintenant que nous possédons tous les documents historiques dont il manquait, nous lui savons encore plus de gré de nous avoir conservé quelques-unes de ces poétiques et flottantes histoires populaires, qui nous font pénétrer dans l'esprit d'un peuple et que nous n'aurions jamais connues sans lui.

§ 5. OUVRAGES SCIENTIFIQUES

Ainsi que nous l'avons déjà dit, les papyrus traitant de questions scientifiques venus jusqu'à nous sont extrêmement rares. Ils étaient sans doute reproduits en petit nombre, alors que les livres religieux étaient reproduits par milliers de copies. De là vient aujourd'hui la rareté des premiers et l'abondance des seconds.

Le plus intéressant des documents scientifiques de l'Égypte subsistant encore est ce traité de géométrie dont nous avons déjà parlé.

Ce que nous connaissons de la science des Égyptiens nous est surtout transmis par les applications pratiques qu'ils en ont faites.

En traitant des sciences égyptiennes nous avons dit comment on pouvait tenter de reconstituer ce que les papyrus ne nous disent pas.

Les papyrus relatifs à la médecine ne sont pas rares, mais ne méritent pas d'être placés parmi les productions scientifiques. Ces recueils de recettes bizarres, mélangées de formules magiques, [397] peuvent être assurément rangés parmi ce que les Égyptiens ont produit de plus

faible. Leur anatomie était d'ailleurs aussi fantaisiste que leur médecine. On pourra en juger par le fragment suivant tiré d'un papyrus de Berlin.

« La tête a trente-deux vaisseaux qui amènent les souffles à son intérieur ; ils transmettent les souffles à toutes les parties du corps. Il y a deux vaisseaux aux seins qui conduisent la chaleur au fondement... Il y a deux vaisseaux à l'occiput, deux au sinciput, deux à la nuque, deux aux paupières, deux aux narines, deux à l'oreille droite par lesquels entrent les souffles de la vie ; il y en a deux à l'oreille gauche par lesquels entrent les souffles. »

§ 6. PRODUCTIONS ÉPISTOLAIRES

Une des formes qu'affectaient le plus souvent en Égypte les œuvres littéraires, est celle de l'épître. Nous possédons de nombreuses lettres, sur toutes sortes de sujet, écrites soit par un père à son fils, soit par un maître à son disciple, soit par un scribe à un autre scribe.

À ce genre d'écrits se rattachent les *Instructions*, écrites il y a environ cinq mille ans, par Amenemhat Ier, fondateur de la XII^e dynastie pour son fils Ousortesen Ier. C'est en même temps un document historique, car le souverain raconte les luttes qui ont rempli les premières années de son règne et ses victoires successives sur ses ennemis, tels que les Libyens et les Asiatiques.

Amenemhat Ier, parvenu à un âge avancé, avait associé au trône son fils Ousortesen, et c'est dans les loisirs de sa vieillesse qu'il écrivit ou dicta les *Instructions*, qui devinrent fameuses en Égypte et restèrent un livre classique jusqu'à la XIX^e dynastie.

Voici comment ce grand souverain résume son règne :

« J'ai fait que ceux qui étaient en deuil ne fussent plus en deuil, et ils n'ont plus été entendus ; - les batailles perpétuelles, on ne les a plus vues, - tandis qu'avant moi l'on s'était battu comme un taureau qui ignore le passé - et que le bien-être de l'ignorant ou du savant n'était pas assuré. »

« J'ai fait labourer le pays jusqu'à Abou, - j'ai répandu la joie jusqu'à Adhou... - Je suis le créateur de trois espèces de grains, l'ami de Neprat * . - [388] Le Nil a accordé à mes prières l'inondation sur tous les champs ; - point d'affamé sous moi, point d'altéré sous moi, - car on agissait selon mes ordres et tout ce que je disais était un nouveau sujet d'amour. - J'ai renversé le lion et pris le crocodile ; j'ai réduit les *Ouaouai* ** ; j'ai emmené les *Matsionen* *** esclavage ; j'ai forcé les Asiatiques à marcher près de moi comme des lévriers. »

C'est également de la XII^e dynastie que date une autre lettre curieuse. Elle est adressée par le scribe Douaour-se-Kharda à son fils Papi, pour le décider à embrasser la profession de scribe. J'en ai cité la conclusion plus haut, pour montrer l'importance de la littérature, qui menait à tout dans la vallée du Nil. Toute l'épître est consacrée à la description des différents métiers, montrant surtout leurs côtés ingrats et pénibles, afin de faire ressortir les avantages de la carrière littéraire.

« Le forgeron est souillé, noirci, ses doigts sont rugueux, il travaille jour et nuit ; le tailleur de pierre se rompt les bras pour emplir son ventre ». Le maçon « est exposé aux rafales », construisant les chapiteaux en forme de lotus au faite des maisons. Lé tisserand a les genoux ployés, « il est lié comme un lotus de marais. » Le fabricant d'armes voyage sans cesse : « arrive-t-il à la maison le soir, il lui faut s'en aller ». Le courrier, en quittant sa famille, doit faire son testament, exposé qu'il est à tous les dangers « des bêtes sauvages et des Asiatiques. » « Le teinturier, ses doigts puent, il passe son temps à couper des haillons. » Etc...

Les détails de cette lettre, bien que formant de parti pris un tableau assez sombre, nous font connaître les principaux métiers de la vallée du Nil avec la façon dont ils y étaient exercés.

Une autre épître non moins célèbre dans la littérature égyptienne, est celle que le scribe Ani adresse à son fils Khons-Hotpou. C'est un traité de morale complet, non plus la morale utilitaire et pratique du vieux Phtahotep, mais une morale très élevée et désintéressée, se rap-

* La divinité des grains.

** Nubiens.

*** Lybiens.

prochant de la belle confession négative du *Livre des Morts*, et même parfois remplie d'un spiritualisme et d'une charité presque évangéliques.

[389]



[Fig. 231.](#) - Statue de la déesse Sekhet. D'après Ebers.

En voici quelques passages :

« Il n'est pas d'homme immuable en aucune chose ; telle est la réponse de la mort. Aie l'œil sur ta vie. Rappelle-toi ce qui a été. Place devant toi, comme voie à suivre, une conduite toujours juste. »

[390]

« À toi viendra ton messager de mort pour t'enlever : oui ! il se trouve déjà prêt. Les discours ne le serviront de rien, car il vient, il se tient prêt. Ne dis pas : « Je suis encore un enfant, moi que tu enlèves. » Tu ne sais pas comment tu mourras. La mort vient, elle va au-devant du nourrisson, de celui qui est au sein de sa mère, comme de celui qui a accompli sa vieillesse. »

« Ne perds jamais de vue l'enfantement douloureux que tu as coûté à ta mère, ni tous les soins salutaires qu'elle a pris de toi. Ne fais pas qu'elle ait à se plaindre de toi, de crainte qu'elle n'élève les mains vers la divinité, et que celle-ci n'écoute sa plainte. »

« Garde-toi de la femme du dehors, inconnue dans sa ville. Ne la fréquente pas ; elle est semblable à toutes ses pareilles ; n'aie pas de commerce avec elle. C'est une eau profonde et les détours en sont inconnus. Une femme dont le mari est éloigné te remet un billet, L'appelle chaque jour ; s'il n'y a pas de témoins, elle se tient debout, jetant son filet, et cela peut devenir un crime digne de mort quand le bruit s'en répand, même lorsqu'elle n'a pas accompli son dessein en réalité. L'homme commet toute sorte de crimes pour cela seul. »

« Ne mange pas le pain en présence d'un assistant resté debout sans que ta main s'étende pour lui offrir du pain. »

« Parle avec douceur à qui a parlé brutalement. C'est le remède qui calmera son cœur. »

« Ne fais pas connaître ta pensée à l'homme de mauvaise langue pour lui donner l'occasion d'abuser de sa bouche. Elle circule vite la révélation sortie de ta bouche. En la répétant, tu crées des animosités. La chute de l'homme est sur sa langue ; prends garde de te procurer la ruine. »

Au temps de la XX^e dynastie, après la période des conquêtes extérieures, on voit encore les scribes décrire dans leurs lettres la noblesse et les avantages de leur profession. Ce n'est plus alors aux métiers manuels qu'ils la comparent, c'est à la carrière militaire elle-même,

cette carrière pourtant si glorieuse sous les Thoutmès III et les Ramsès II.

« Pourquoi dis-tu que l'officier d'infanterie est plus heureux que le scribe ? » demandait un scribe à son élève. « Attends que je te peigne le sort de l'officier d'infanterie, l'étendue de ses misères. »

Et, en effet, voici la description des souffrances du soldat : ses blessures, ses fatigues, ses marches dans le désert, avec « son pain et son eau sur son épaule comme le faix d'un âne. »

De son côté, le scribe Amenemhat écrit à son confrère Penseba :

« Quand te sera apporté cet écrit de communication, applique-toi à devenir scribe ; tu primeras tout le monde. Arrive que je te dise les devoirs fatigants de l'officier de chars. »

[391]

Et ces devoirs sont décrits de façon à ne pas rendre bien séduisant le métier militaire.

Dans toute cette correspondance des scribes éclate une vanité de leur savoir et de leur situation de bureaucrates qui fait sourire.

Si l'Égypte a manqué d'un Molière, elle n'a certainement pas manqué de Trissotins. Heureusement, dans tout leur fatras, nous trouvons à glaner beaucoup de renseignements utiles. Mais il est rare que dans les minutieux agencements de mots des scribes, dans leur style ergoteur et pédant, nous rencontrions une phrase spontanée, une page émue ou seulement naturelle. Toutefois les fines et souvent ironiques observations n'y font point défaut. L'esprit du scribe était généralement acéré, railleur. Le musée de Turin, le British Museum possèdent des papyrus purement satiriques et même ornés de caricatures qui ne manquent pas de piquant. Nous en avons reproduit quelques-unes dans cet ouvrage.

Cette tournure d'esprit du scribe égyptien fait comprendre l'expression si vivante de la fameuse statuette du Scribe accroupi qui se trouve au musée du Louvre. Que l'on s'arrête un instant devant cette figure

aux yeux brillants, au regard aigu, au sourire un peu railleur, et l'on sentira comme une inquiétude sourde, comme une irritation secrète, causée par la malice ingénieuse et froide contenue dans cette énigmatique physionomie. Ce contemporain des Pyramides regardait peut-être de cet œil-là les lourds monuments et leurs orgueilleux constructeurs. Il aurait eu raison de les railler un peu s'il avait su que sa fine tête vivrait aussi longtemps que les monstres de granit, et qu'on interrogerait son équivoque sourire avec la curiosité passionnée qu'excite chez notre race nouvelle le mystérieux sourire des vieux sphinx.

§ 7. OEUVRES POÉTIQUES

C'est sous le règne de Ramsès II Méïamoun, le grand Sésostris, que fleurit la poésie égyptienne. L'enthousiasme des victoires sut inspirer un moment ce peuple froid, réfléchi, qui ne s'élevait guère d'habitude jusqu'aux emportements de la poésie lyrique.

[392]

Le seul grand nom de poète qui soit arrivé jusqu'à nous appartient à ce règne, et c'est celui de Pentaour. La seule grande œuvre poétique égyptienne est une épopée de cet écrivain fameux, racontant la victoire de Kadesch, et surtout l'épisode où Ramsès, trompé par de faux transfuges, tombe presque seul dans le gros de l'armée ennemie, et se sauve par des prodiges de valeur. Ce haut fait fut le *Passage du Rhin* du Louis XIV de l'Égypte. Les poètes le célébrèrent à l'envi ; des monuments furent élevés pour en perpétuer la mémoire.

Nous possédons tout au long le poème de Pentaour, soit gravé sur les temples de Louqsor, de Karnak, d'Ipsamboul, soit sur le manuscrit hiéroglyphique que possède le British Museum. C'est une véritable épopée, au sens classique de ce mot, puisqu'on y voit survenir l'intervention des dieux. Le ton en est élevé, le style puissant, dramatique, imagé. C'est assurément une des meilleures œuvres de l'Égypte ancienne.

Le point capital du récit poétique est l'apparition du dieu Ammon, dont le bras puissant s'étend au-dessus de Ramsès et le rend invincible. Cette intervention diminue, si l'on veut, le mérite du héros, mais elle est d'un grand effet dans le poème.

Nous choisirons, comme passage à citer, l'invocation de Ramsès à ce dieu, lorsqu'il se trouve seul au milieu de l'armée des Kétas :



[Fig. 232.](#) Statue en granit de Thoutmès III. (XVIII^e dynastie). Musée de Boulaq. Ce souverain, le plus grand conquérant de l'Égypte, porta ses armes de l'Éthiopie et de l'Arabie méridionale à l'Euphrate et à l'Arménie.

« Qui es-tu donc, ô mon père Ammon ? Est-ce qu'un père oublie son fils ?

[393]

Ai-je donc fait quelque chose sans toi ? N'ai-je pas marché et ne me suis-je pas arrêté sur ta parole ? Je n'ai point violé tes ordres ... J'ai rempli ta demeure sacrée de mes prisonniers ; je t'ai bâti un temple pour des mil-

lions d'années, je t'ai donné tous mes biens pour tes magasins. Je t'ai offert le monde entier pour enrichir tes domaines... Certes, un sort misérable est réservé à qui



Fig. 233. La reine Taïa, femme d'Aménophis III. (XVIII^e dynastie). Musée de Boulaq. Cette tête remarquable, découverte à Karnak, est un des chefs-d'œuvre de la sculpture égyptienne il y a trente-cinq siècles.

[394]

s'oppose à tes desseins ! Bonheur à qui te connaît, car tes actes sont produits par un cœur plein d'amour. Je t'invoque, ô mon père Ammon ! Me voici au milieu de peuples nombreux et inconnus de moi. Mes nombreux soldats m'ont abandonné ; aucun de mes cavaliers n'a regardé vers moi ; quand je les appelais, pas un d'eux n'a écouté ma voix. Mais je pense qu'Ammon vaut mieux pour moi qu'un million de soldats, que cent mille cavaliers, qu'une myriade de frères ou de jeunes fils, fussent-ils tous réunis ensemble ! L'œuvre des hommes n'est rien, Ammon l'emportera sur eux. J'ai accompli ces choses par le conseil de ta bouche, Ô Ammon ! et je n'ai pas transgressé tes conseils : voici que je t'ai rendu gloire jusqu'aux extrémités de la terre. »

Cette prière est éloquente ; on a du plaisir à la lire, bien qu'on ne puisse supposer aisément qu'elle se soit déroulée tout au long sur les lèvres d'un homme entouré d'ennemis et qui doit triompher promptement s'il ne veut pas mourir. Mais on pardonne ce manque de vraisemblance au poète en faveur du mérite littéraire de son invocation.

Avec le poème de Pentaour, l'œuvre la plus célèbre produite, par la poésie lyrique en Égypte est *l'Hymne au Nil*, dont nous avons cité une partie en le comparant avec certains passages des *Védas*. Malgré l'admiration des égyptologues pour ce morceau, nous n'avons pu qu'en faire ressortir la froideur.

Il ne faut pas demander à l'Égypte le feu sacré, le délire poétique qui transporte un Job, un David, un Tyrtée, les sombres ou harmonieuses conceptions d'un Dante ou d'un Milton, ni même les brumeuses rêveries d'un Ossian. Dans la calme, paisible et uniforme lumière de l'Égypte, dans la monotonie de la vie réglée par l'exactitude des inondations, ne peuvent naître ni les bouleversements, ni la passion, ni le mystère, ni surtout la tristesse qui font les grands poètes. La mort seule pouvait prêter aux rêves par son obscurité et son incertitude, et l'Égypte trouva moyen de la rendre définie, tranquille et positive, comme la vie elle-même. Il n'y eut donc pas de poésie lyrique dans la vallée du Nil. La Muse ne chante que si elle sait pleurer. Les plus beaux chants s'éveillent souvent dans les larmes.

[395]

§ 8. CONTES ET ROMANS

Il y a quarante ans à peine, on ne se doutait guère que l'Égypte eût produit des œuvres de pure imagination, qu'elle eût écrit des contes, et même des contes licencieux. Ce fut toute une révélation lorsque, en 1852, le propriétaire d'un papyrus acheté en Italie ayant prié M. de Rougé de le traduire, l'éminent savant tira du texte égyptien une aventure galante suivie d'événements fantastiques, un mélange du *Décameron* et des *Mille et une Nuits*, qui bouleversa toutes les notions acquises sur l'austérité de la vieille Égypte.

Cette découverte fut rapidement suivie de plusieurs autres, et l'on est aujourd'hui certain que les bâtisseurs de tombeaux éternels et les contemplateurs de la mort qui vivaient sur les bords du Nil ne dédaignaient pas plus que les autres peuples un récit de piquante aventure, un beau conte héroïque et merveilleux, voire même à l'occasion un tableau grivois finement et crûment tracé dans ses moindres détails.

Nous avons déjà dit qu'en Égypte l'amour n'était pas une passion poétique, féconde en dévouements sublimes et en crimes grandioses, et n'existait pas en dehors du mariage de raison ou du libertinage.

La facilité des mœurs y était poussée fort loin et s'étalait sans voiles. Nous l'avons prouvé par des faits divers et notamment par l'exemple, rapporté comme fort naturel, de cette fille du grand-prêtre de Bubaste à qui le fils du roi fait offrir dix pièces d'or pour passer une heure avec elle et qui lui donne aussitôt rendez-vous dans sa maison. L'aventure qui, au début n'est que légère, devient bientôt monstrueuse et tragique ; le sang s'y mêle à l'orgie d'un festin, et le bruit des baisers à des râles d'agonie. Je ne crois pas qu'il soit possible de dépasser l'horreur du trait final où conduit pas à pas un entraînement voluptueux.

Ajoutons, avant de citer le conte curieux d'où est extrait le fait auquel nous faisons allusion à l'instant, que l'auteur lui-même recula sans doute devant l'abomination qu'il décrivait. Son héros se réveille innocent du cauchemar sanglant et sensuel. Il a pu mesurer [396] seu-

lement l'abîme où l'entraînait une imprudente obstination, et il consent ensuite à rendre un livre magique dont la possession pouvait le conduire à de semblables égarements.

Maintenant voici le récit, dont le lecteur doit, par l'artifice de l'écrivain, savourer toute l'horreur, ainsi que le héros lui-même, avant de se rendre compte que c'est là seulement la sinistre illusion d'un rêve.

Le prince Satni a suivi la belle Toubouï dans sa maison. Écoutez la description raffinée du boudoir, du repas, des parfums. Cette fille de prêtre, qui se dit pure, est bien versée dans l'art des séductions savantes que connaissent les courtisanes :

« Satni suivit Toubouï à l'étage supérieur de la maison qui était enduit d'un bariolage de lapis-lazuli vrai et de mâfek vrai *. Il y avait là plusieurs lits, tendus d'étoffes de lin royal, et de nombreuses coupes en or sur le guéridon. On emplit une coupe de vin, on la mit dans la main de Satni, et Toubouï lui dit : Te plaise faire ton repas. Il lui dit : Ce n'est pas là ce que je sais bien. Ils mirent le vase sur le feu, ils apportèrent du parfum comme on fait dans le festin royal, et Satni se divertit avec Toubouï, mais sans voir encore son corps. »

La scène de séduction commence alors. Et l'art de cette créature qui mène, degré par degré, l'homme qu'elle tient par le désir, jusqu'au plus épouvantable crime, est peint avec une habileté remarquable. Lorsqu'elle va lui demander un sacrifice plus grand que tous les autres, elle emploie l'artifice suprême. Elle se retire un instant, et revient presque nue, pour que la vue de ses charmes pousse jusqu'à la démente le désir exaspéré du prince. Il faut tout citer de cet étrange morceau.

Après le repas, que le jeune homme impatient trouvait déjà trop long, il dit à Toubouï : « Accomplissons maintenant ce pourquoi nous sommes venus. »

* Émail bleu verdâtre, émeraude ou turquoise.

Elle lui dit : « La maison où tu es sera ta maison. Mais je suis chaste, je ne suis pas une personne vile. S'il est que tu désires avoir ton plaisir de moi, tu me feras un écrit sous la foi du serment, et un écrit de donation pour argent des choses et des biens qui sont à toi. » Il lui dit : « Qu'on amène le scribe pour les rédiger. » On l'amena sur l'instant, et Satni fit faire pour Toubouï [397] un écrit sous la foi du serment, et un écrit de donation pour argent, de toutes les choses, tous les biens qui étaient à lui. Une heure passée, on vint annoncer ceci à Satni : « Tes enfants sont en bas. » Il dit : « Qu'on les fasse monter. » Toubouï se leva, elle revêtit un voile de fin lin, et Satni vit tous ses membres au travers, et son désir alla croissant plus encore qu'auparavant. Satni dit à Toubouï. « Que j'accomplisse à présent ce pourquoi je suis venu. » Elle lui dit : « La maison où tu es sera ta maison. Mais je suis chaste, je ne suis pas une personne vile. S'il est que tu désires avoir ton plaisir de moi, tu feras écrire tes enfants sur mon écrit, afin qu'ils ne cherchent point à disputer contre mes enfants au sujet de tes biens. » Satni fit amener ses enfants et les fit écrire sur l'écrit. Satni dit à Toubouï : « Que j'accomplisse à présent ce pourquoi je suis venu. » Elle lui dit : « La maison où tu es sera ta maison. Mais je suis chaste, je ne suis pas une personne vile. S'il est que tu désires avoir ton plaisir de moi, tu feras tuer tes enfants, afin qu'ils ne cherchent point à disputer contre mes enfants au sujet de tes biens. » Satni dit : « Qu'on me fasse le crime dont le désir t'est entré au cœur. » Elle fit tuer les enfants de Satni devant lui, elle les fit jeter en bas de la fenêtre aux chiens et aux chats, et ceux-ci en mangèrent les chairs, et il les entendit pendant qu'il buvait avec Toubouï. Satni dit à Toubouï : « Accomplissons maintenant ce pourquoi nous sommes venus ; car tout ce que tu as dit devant moi, on l'a fait pour toi. » Elle, lui dit : « Rends-toi dans cette chambre. » Satni entra dans la chambre, il se coucha sur un lit d'ivoire et d'ébène, afin que son amour reçut récompense, et Toubouï se coucha sur le rebord. »

Certes si les courtisanes égyptiennes étaient toutes aussi implacables, savantes et sûres d'elles-mêmes ; si elles réunissaient, avec



[Fig. 234.](#) Vase destiné à enfermer certaines parties des entrailles des morts. Musée du Louvre. (XIX^e dynastie).

[398]

le pouvoir de leurs charmes, les attraits d'un luxe à la fois raffiné et splendide, les murs de lapis-lazuli et d'émeraude, les vêtements de fins tissus brodés, les lits d'ivoire et d'ébène ; si elles joignaient à tout cela cet âpreté d'intérêt, cette férocité, cette lenteur de tactique, certes on comprend le conseil que le sage scribe Ani adressait à son fils :

« Ne suis point les femmes ; ne leur laisse pas prendre ton cœur...
L'homme commet toutes sortes de crimes pour cela seul. »

S'il est un type connu, ressassé depuis l'origine du monde, banal, surtout à notre époque de romans réalistes, c'est bien celui de la courtisane-vampire, de la dompteuse d'hommes, de la créature effrayante et séduisante dont les mères ont peur, qui prend l'adolescent au seuil de la vie, et qui en fait sa chose, qui ne le lâche plus, qui le mène, de degré en degré, jusqu'au dernier point de la dégradation, jusqu'au crime parfois, tuant sa volonté sous des caresses, étouffant sa liberté sous des baisers.

Mais jamais plume n'a dessiné plus terrible et charmant portrait que celle du scribe égyptien qui peignit Toubouï traversant le parvis du temple de Phtah, « fort belle, car il n'y avait femme qui l'égalât en beauté, et de plus couverte d'or. »

Comme nous la voyons bien, la charmeuse, à la démarche souple aux yeux longs et sombres, à la menteuse pudeur. Le fils du roi l'a regardée, et elle a surpris ce regard. Elle n'est pas étonnée qu'un écuyer court après elle et lui offre dix pièces d'or. Elle ne se révolte pas contre l'affront, ni même contre la modicité insultante de la somme. Elle accepte le rendez-vous. Elle sait bien qu'il n'a qu'à venir, et qu'elle aura tout, qu'elle saura tout lui prendre, sans indignation, sans violence, en restant douce et chaste, tout, jusqu'au dernier de ses trésors, jusqu'à la vie de ses enfants, jusqu'aux, atroces tressaillements de son cœur de père, qu'il comprimera sous le tendre regard implacable, en entendant crier les os de ses fils sous les dents des chiens immondes.

Comme nous la voyons alors, l'Égyptienne, posant ses rouges lèvres épaisses au bord de la coupe d'or, et regardant de côté avec sa

prunelle de velours impérieuse et douce, pour voir si sa victime ose reposer en tremblant sa propre coupe sans la vider. Et comme nous devinons le mouvement hâtif du malheureux qui s'empresse [399] de boire pour ne pas déplaire à celle qu'il veut posséder à tout prix. Les chiens mangeaient les chairs de ses enfants, « et il les entendait, ajoute l'auteur du conte, pendant qu'il buvait avec Toubouï. »

Sans doute le mythe est horrible, mais il est d'une perfection achevée ; on sent, lorsqu'on le lit - et c'est le comble de l'art - le charme invincible de la femme malgré le dégoût de son atrocité. Elle a le calme serein d'une force irrésistible et consciente. Avec quelle douceur elle répète toujours la même phrase monstrueuse d'hypocrisie : « Je suis chaste. » On est sûr qu'elle devait le paraître, et que ses rougeurs, ses longs cils baissés, devaient affoler l'amant par leur contraste avec la sensualité diabolique et la nudité hardie, de son corps bestial et splendide. Que sont les Laïs et les Phryné auprès de cette créature parfaite dans la beauté comme dans l'horreur. Je ne connais que Dalila capable de lui être comparée. Mais la Juive hésite et s'y reprend à trois fois pour accomplir son crime. L'Égyptienne n'a pas ces lâchetés vaines. Elle marche droit à son but, silencieuse et impitoyable, comme le Destin.

Tous les romans égyptiens n'ont pas de ces types qui méritent l'immortalité. Toubouï sera plus connue, un jour, quand on aura rendu harmonieux son nom barbare, et qu'un peintre de génie la mettra sur quelque toile, étincelante, sensuelle et mystique, comme une soeur de Salomé.

Le seul conte qui pourrait avec le précédent devenir populaire en Europe, s'il ne l'était déjà, c'est celui des *Deux Frères*, qui semble une simple version de l'aventure de Joseph avec la femme de Putiphar. Le récit hébreu effacera toujours celui-là, car il est infiniment plus naturel et plus touchant dans ses détails.

Les contes égyptiens connus jusqu'à présent ont été réunis dans un volume. Nous y renvoyons le lecteur. Ce que nous avons dit dans le premier paragraphe de ce chapitre s'appliquait tout particulièrement à cette branche de la littérature égyptienne. Nous ne répéterons donc point ici notre appréciation. Nous avons détaché de ces contes le type de Toubouï, parce qu'il nous semble dépasser la valeur d'un portrait local et mériter une place dans la galerie des symboles immortels.

À SUIVRE